

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 23 octobre 2025 / 1^{er} jumada al awwal 1447 - N° 3941 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt CHERRHAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - RUSSIE

M. Attaf s'entretient par téléphone avec le ministre russe des Affaires étrangères

P. 3

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE

M. Attaf reçoit son homologue biélorusse

P. 3

ALGÉRIE - IRAN

La présidente de la Cour constitutionnelle reçoit l'ambassadeur d'Iran en Algérie

P. 3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Des dossiers relatifs à plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à la sécurité routière, à la prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes et à la création d'un institut algérien spécialisé dans la thérapie cellulaire, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 22 octobre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a continué l'examen de l'avant-projet de loi portant code de la route, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République relatives au renforcement des mesures de lutte contre le phénomène des accidents de la route, afin de préserver les vies humaines ainsi que les biens privés et publics. P. 3



ALGÉRIE - QATAR

Arkab porte la voix de l'Algérie pour un nouvel équilibre du marché mondial du gaz

Par A. Meghit

P. 6

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehti s'entretient avec son homologue tunisien

P. 3

LA SOUVERAINETÉ HYDRIQUE EN ALGÉRIE

La bataille de l'eau gagnée !

Par Mohamed Medjahdi

P. 4

SANTÉ

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
Le CR Belouizdad vise la confirmation, l'USMA en mission survie

Par Abed Meghit

P. 22



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

M. Zoheir Bouamama prône un audiovisuel national fort, éthique et influent

Par Abed M

P. 16

AIR ALGÉRIE INAUGURE LA LIGNE DIRECTE ALGER-N'DJAMENA

Un nouveau pont aérien pour l'intégration africaine

Par Abed Meghit

P. 2

AIR ALGÉRIE INAUGURE LA LIGNE DIRECTE ALGER-N'DJAMENA

Un nouveau pont aérien pour l'intégration africaine



Par Abed Meghit

L'aéroport international Houari Boumediene d'Alger a vécu, mardi soir, un moment hautement symbolique avec le lancement du premier vol de la nouvelle ligne aérienne Alger-N'Djamena, reliant directement l'Algérie au Tchad.

Cet événement marque une étape stratégique dans le renforcement des relations bilatérales et de l'intégration économique africaine.

La cérémonie inaugurale s'est tenue en présence du chef de cabinet du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Bouamama Belmakhlfi, représentant le ministre du secteur, M. Said Sayoud, du PDG d'Air Algérie, M. Hamza Benhamouda, ainsi que de l'ambassadeur du Tchad en Algérie, M. Moukhtar Wawa Dahab. Ce lancement répond directement aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), tenue en septembre dernier, visant à élargir le réseau aérien national vers les capitales africaines et à consolider les échanges humains et économiques. La nouvelle ligne sera opérationnelle deux fois par semaine, les mardis et vendredis, reliant Alger à N'Djamena via Douala (Cameroun), grâce à l'obtention par Air Algérie du cinquième droit de liberté de l'air.

Ce dispositif permettra également aux voyageurs d'effectuer des trajets entre Douala et N'Djamena, renforçant ainsi la connectivité régionale et le rôle de l'Algérie comme hub aérien continental.

Lors de son allocution, M. Bouamama Belmakhlfi a souligné que cette ouverture illustre « la concrétisation de la politique du président de la République en matière d'intégration africaine », ajoutant que « cette ligne contribuera non seulement à faciliter les déplacements des citoyens et des opérateurs économiques, mais aussi à dynamiser les échanges commerciaux, culturels et touristiques entre les deux pays ». De son côté, le PDG d'Air Algérie a insisté sur la volonté de la compagnie de renforcer sa présence en Afrique, en s'appuyant sur une stratégie d'expansion cohérente et durable.

Cette nouvelle liaison aérienne s'inscrit ainsi dans le cadre d'une vision globale visant à positionner l'Algérie comme acteur majeur de la connectivité africaine, tout en soutenant le développement du commerce interafricain et en favorisant les investissements croisés.

Avec cette ouverture, Air Algérie confirme sa mission de rapprocher les peuples, relier les économies et accompagner la nouvelle dynamique continentale, à l'heure où l'Afrique aspire à un développement intégré, solidaire et prospère.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP: un terroriste se rend et 7 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (bilan)

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept (7) individus de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), entre le 15 et le 21 octobre en cours, à travers le territoire national, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP relevant du Secteur Militaire de Tamanrasset en 6ème Région Militaire, ont démantelé une cellule terroriste composée de sept (7) individus et récupéré (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets", précise le bilan.

CLIN D'OEIL

PRIX D'ALGÉRIE DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

Les éliminatoires du concours prévues du 20 au 31 octobre (ministère)



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a annoncé, mercredi dans un communiqué, qu'en prévision de la 21^e édition du prix d'Algérie de récitation et de psalmodie du Saint Coran, les phases éliminatoires du concours de ce prix au niveau des wilayas se dérouleront du 20 au 31 octobre courant.

"Dans le cadre des préparatifs en cours de la 21^e édition du prix d'Algérie de récitation et de psalmodie du Saint Coran pour l'année 2026/1447 H, le ministère organise, du 20 au 31 octobre courant, les phases éliminatoires du concours de ce prix au niveau des wilayas", précise la même source, ajoutant que "les inscriptions se feront sur la plateforme électronique dédiée au concours via le lien suivant: <https://moussabaka.marw.dz>".

PARLEMENT

APN: séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd'hui, dans une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, indique, mercredi, un communiqué de cette institution.

Les questions concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Santé, de l'Industrie, de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, de la jeunesse, de la Communication, des Travaux publics et des Infrastructures de base ainsi que du Sport.

TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA

17 accusés placés en détention provisoire pour abus de fonction et trafic d'influence

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beida (Alger), a ordonné le placement en détention provisoire de 17 accusés, dont 9 fonctionnaires et 8 opérateurs économiques, pour abus de fonction, trafic d'influence et sollicitation et acceptation d'avantages indus, indique mercredi un communiqué du procureur de la République près ledit tribunal.

"En application des dispositions de l'article 19, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Dar El Beida, porte à la connaissance de l'opinion publique qu'en date du 08/09/2025, et suite à des informations communiquées par un lanceur d'alerte au service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Alger, selon lesquelles une fonctionnaire relevant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, exploitait sa fonction pour accorder des avantages indus à des opérateurs économiques, en facilitant l'obtention d'autorisations d'importation de matières premières déposées illégalement par ces derniers, et en validant les tableaux prévisionnels d'importation contre des avantages indus, le Parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie sur les faits, ayant révélé l'implication de fonctionnaires et d'opérateurs économiques", précise le communiqué.

Horaires des prières



Fajr : 05h36
Dohr : 12h32
Asr : 15h34
Maghreb : 18h01
Isha : 19h23

MÉTÉO

Alger	: 31°	18°
Oran	: 31°	20°
Annaba	: 30°	19°
Béjaïa	: 28°	21°
Tamanrasset	: 35°	23°

LE SALON RÉGIONAL DE L'EMPLOI

Une passerelle entre formation, innovation et insertion professionnelle

Par Abed Meghit

Le Musée « Al Moudjahid » d'Oran s'est transformé, ce mardi 21 octobre, en un véritable carrefour de l'emploi et de l'innovation, à l'occasion de l'ouverture du Salon régional de l'Emploi, placé sous le thème fédérateur : « De la formation à l'insertion au travail et à l'innovation ».

Cet événement, organisé sur deux jours (21 et 22 octobre), s'inscrit dans une dynamique nationale visant à rapprocher les jeunes diplômés de la formation professionnelle des entreprises et des start-up en quête de talents qualifiés, dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, la mécanique, la pharmacie, les technologies émergentes ou encore les métiers de l'artisanat.

Plus de 80 entreprises publiques et privées, ainsi qu'un large réseau de jeunes entrepreneurs et de porteurs de projets innovants, ont répondu présent à cette rencontre régionale.

Le Salon ambitionne de favoriser les échanges directs entre recruteurs et demandeurs d'emploi, offrant ainsi un espace d'opportunités concrètes pour les jeunes en quête d'un premier emploi ou d'une reconversion professionnelle.

Sous le slogan « De la formation vers l'insertion et la créativité », cette initiative s'inscrit dans la vision économique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé la jeunesse et la qualification professionnelle au cœur des priorités nationales.

Le Salon met également en lumière l'importance du rôle des établissements de formation professionnelle dans la préparation des compétences adaptées aux besoins réels du marché du travail, notamment dans un contexte marqué par la transition économique et industrielle du pays.

Les organisateurs ont souligné que cette édition se veut interactive et inclusive, à travers des ateliers thématiques, des espaces de démonstration, et des conférences axées sur l'innovation et l'entrepreneuriat.

Les jeunes participants, issus de divers instituts et centres de formation de la région, ont ainsi l'opportunité de présenter leurs savoir-faire, leurs projets et leurs initiatives, devant des professionnels à la recherche de profils qualifiés et motivés.

Ce Salon régional, devenu une tradition dans l'Ouest du pays, témoigne de la volonté des autorités locales et nationales de renforcer l'adéquation entre la formation et l'emploi, tout en favorisant la créativité, l'esprit d'initiative et l'innovation.

À travers cette plateforme d'échanges, Oran confirme une fois de plus son rôle de pôle régional du développement économique et de l'insertion professionnelle, où la jeunesse se place désormais comme un levier essentiel de la relance nationale.

TOURISME

La 26^e édition du SIAT prévue du 9 au 15 novembre à Alger

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organisera du 9 au 15 novembre prochain au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, la 26^e édition du Salon international de l'Artisanat traditionnel "SIAT" sous le thème "L'artisanat traditionnel, art, authenticité et créativité", a-t-il annoncé mercredi dans un communiqué.

Le Salon qui verra la présence notamment du directeur du Bureau de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle en Algérie, ambitionne de "valoriser l'image de l'Algérie touristique aux plans interne et international et à mettre en évidence sa diversité culturelle et artistique ainsi que la richesse de son patrimoine, tout en promouvant l'authenticité et l'identité enracinée algériennes", lit-on dans le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Des dossiers relatifs à plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à la sécurité routière, à la prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes et à la création d'un institut algérien spécialisé dans la thérapie cellulaire, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 22 octobre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après :

Le Gouvernement a continué l'examen de l'avant-projet de loi portant code de la route, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République relatives au renforcement des mesures de lutte contre le phénomène des accidents de la route, afin de préserver les vies humaines ainsi que les biens privés et publics.

A cet effet, de nouvelles dispositions ont été introduites dans le but de renforcer la politique de circulation routière, en particulier dans les volets

liés à l'amélioration des comportements des usagers de la route et la gestion des risques liés aux infrastructures routières, ainsi que la révision des peines et l'incrimination de certains actes nouveaux.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République, relatives à la mise en place d'une Stratégie nationale de prévention des stupéfiants et des substances psychotropes, afin de protéger nos jeunes contre ce fléau, le Gouvernement a entamé l'examen de deux projets de décrets exécutifs fixant, respectivement, les conditions et les modalités de dépistage de l'usage de stupéfiants et/ou de subs-

tances psychotropes dans les établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, ainsi que les conditions et les modalités de prévention de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes lors du recrutement dans les secteurs public et privé. Il s'agit de deux textes d'application de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et des substances psychotropes, lesquels traduisent l'approche globale prônée par l'Etat en matière de lutte contre ce phénomène, à commencer par des mécanismes de terrain pour endiguer le fléau à travers la sensibilisation, le suivi et le traitement, jusqu'à la dissuasion et l'application

des sanctions les plus sévères.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur la création d'un institut algérien spécialisé dans la thérapie cellulaire, à travers la mise en place notamment de deux pôles thérapeutiques en oncologie et en médecine régénérative, ainsi qu'une plateforme biotechnologie qui sera dotée de laboratoires de pointe dédiés à la recherche et développement dans le domaine des thérapies cellulaires.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de modernisation du système national de santé, de réduction des évacuations médicales à l'étranger et de positionnement stratégique de l'Algérie dans le domaine de la médecine de pointe".

ALGÉRIE - RUSSIE M. Attaf s'entretient par téléphone avec le ministre russe des Affaires étrangères

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu par téléphone, mardi soir, avec le Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergueï Lavrov, indique un communiqué du ministère.

"Cet entretien s'inscrit dans le cadre des traditions de concertation régulière entre les deux ministres sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, à la lumière du partenariat stratégique étroit unissant les deux pays", lit-on dans le communiqué.

Les deux ministres ont procédé à "un échange de vues sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, au cours de la présidence russe de cet organe central des Nations unies, à leur tête la question de la décolonisation du Sahara occidental, et au sujet de laquelle une résolution est attendue avant la fin du mois", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE M. Attaf reçoit son homologue biélorusse

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, Maxim Ryzhenkov, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Le ministre d'Etat a eu "un entretien en tête-à-tête avec son homologue biélorusse, élargi ensuite aux membres des délégations des deux pays", précise le communiqué. Cette rencontre a permis "un examen approfondi de l'état de la coopération entre l'Algérie et la Biélorussie, alors que les deux pays célèbrent, cette année, le 30e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques", selon la même source. Les deux ministres, ajoute le communiqué, ont souligné "la nécessité de mettre à profit les résultats importants découlant des travaux de la première session de la commission mixte, tenus en avril dernier, afin de hisser les relations algéro-biélorusses à des niveaux supérieurs, notamment dans le cadre des préparatifs en cours en prévision des échéances bilatérales de haut niveau".

Les deux ministres ont, par ailleurs, "échangé les vues et les analyses sur nombre de questions internationales et régionales", soulignant "la nécessité de poursuivre le soutien mutuel et la coordination dans les fora internationaux", conclut le communiqué du ministère.

AFFAIRES RELIGIEUSES Belmehdi s'entretient avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi s'est entretenu, mercredi à Alger, avec le ministre des Affaires religieuses de la République tunisienne, Ahmed Bouhali, avec lequel il a passé en revue les domaines de coopération entre les deux pays dans ce secteur.

Dans une déclaration à la presse, M. Belmehdi a affirmé que cette rencontre a été une occasion pour évoquer plusieurs questions telles que "le développement du discours reli-

gieux, la promotion de la modération et du juste milieu, le rejet de la violence et de l'extrémisme violent, outre la coordination en matière d'échange de publications, de documents et de visites scientifiques".

Le ministre s'est félicité de la participation de son homologue tunisien à la 17e édition du Colloque international sur le Fiqh malékite qui se tient du 21 au 23 octobre à Alger, soulignant que de telles rencontres constituent "une pierre à l'édifice que s'emploient à bâtir le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed, d'autant que l'Algérie et la Tunisie partagent la même doctrine et la même lecture".

Pour sa part, M. Bouhali a salué les travaux du Colloque sur le Fiqh malékite organisé en Algérie, affirmant que cette rencontre constitue "un jalon vers la consécration de la complémentarité, de la coopération et de la cohésion" que les deux pays aspirent à réaliser.

ALGÉRIE - IRAN La présidente de la Cour constitutionnelle reçoit l'ambassadeur d'Iran en Algérie

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, M. Mohammad Reza Babaie, avec lequel elle a évoqué la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant les deux pays, indique un communiqué de la Cour.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie que l'ambassadeur iranien a rendue à la présidente de la Cour constitutionnelle, s'est déroulée en présence de

membres de la Cour constitutionnelle et de son Secrétaire général.

Dans ce cadre, Mme Aslaoui a mis en avant "la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant les deux pays ainsi que les voies et moyens de les renforcer dans divers domaines", affirmant sa disposition à collaborer en matière de renforcement des droits, des libertés et de la justice constitutionnelle. Elle a, à ce titre, favorablement accueilli la demande d'une délégation du Conseil des gardiens de la Constitution ira-

nienne pour visiter la Cour constitutionnelle et prendre connaissance de l'expérience algérienne. De son côté, l'ambassadeur iranien a reçu des explications exhaustives sur les prérogatives de la Cour Constitutionnelle, son organisation et son rôle dans la consécration de la justice constitutionnelle dans le pays.

Il a, en outre, présenté ses félicitations à Mme Aslaoui à l'occasion de sa nomination en tant que présidente de la Cour constitutionnelle, saluant, par là même, la place de la femme dans le

système politique algérien. L'ambassadeur iranien, a évoqué, par ailleurs, les circonstances de la création du Conseil des gardiens de la Constitution et le Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime en Iran, présentant une explication détaillée sur les prérogatives des deux instances.

Il a réaffirmé que cette visite vise à "exprimer la pleine disposition à renforcer les relations et à échanger les expériences entre les deux institutions constitutionnelles", conclut le communiqué.

MOUDJAHIDINE Le ministre des Moudjahidine reçoit plusieurs membres du Parlement

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu plusieurs membres du Parlement, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

Cette audience, tenue mardi, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "renforcer la coordination continue entre le gouvernement et les représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement", et l'ancrage des "principes de l'action participative et de la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens", précise la même source.

Par ailleurs, la rencontre a été l'occasion d'aborder plusieurs préoccupations et propositions, et de discuter des moyens de les traiter, notamment en ce qui concerne la glorification des hauts faits et symboles historiques de la nation, selon le communiqué.

Dans ce sillage, M. Tacherift a affirmé son engagement quant à la prise en charge optimale des préoccupations soulevées et à leur traitement dans les plus brefs délais, rappelant les efforts déployés par le ministère pour l'amélioration des services destinés aux moudjahidine, aux ayants-droit et aux familles des chouchada, ainsi que pour la préservation de la Mémoire nationale et de ses symboles, conclut le communiqué.

HATPLC Session ordinaire du conseil de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption

Le conseil de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), s'est réuni en session ordinaire, au cours de laquelle le bilan des signalements a été présenté, outre l'examen de certains dossiers pouvant éventuellement contenir des indices de corruption, indique mercredi un communiqué

de cette instance. "Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi n 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la HATPLC, la réunion du Conseil de la Haute autorité s'est tenue, en session ordinaire, hier, mardi 21 octobre 2025, sous la présidence de Mme Salima Mousserati, présidente de la HATPLC, en présence de l'ensemble

de ses membres", précise le communiqué.

La version finale du règlement intérieur de la Haute autorité, ainsi que le bilan des signalements ont été présentés lors de cette session qui a également examiné certains dossiers pouvant éventuellement contenir des indices de corruption, conclut le communiqué.

LA SOUVERAINETÉ HYDRIQUE EN ALGÉRIE La bataille de l'eau gagnée !

L'examen récent d'un projet de loi organique portant statut de la magistrature, au suivi de la localisation et de la réalisation de trois nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, prouve que la gouvernance de l'eau est aujourd'hui un souci majeur.

De nombreux projets sont en cours notamment des barrages, des stations d'épuration (STEP), des stations de dessalement d'eau de mer, des forages, des réservoirs d'eau et des kilométrages impressionnants de pose de conduite pour non seulement alimenter les populations en eau potable, mais aussi, pour irriguer des centaines de milliers d'hectares.

Par Mohamed Medjahdi

Devant la montée des besoins en eau (AEP, industrie, tourisme, périmètres irrigués...), les décideurs sont appelés à mener une politique active, en lançant de nouveaux investissements structuraux (retenues, exploitation des nappes profondes, recharges des aquifères, réutilisations des eaux usées épurées, dessalement, grands transferts...), et en mettant en œuvre une politique nationale de l'eau à travers des législations et des outils de gestion performants.

Face à ce défi, la maîtrise et la préservation des ressources en eau constituent un enjeu majeur auquel des politiques urgentes s'imposent d'avantage.

L'eau est une ressource rare, fragile et inégalement répartie à travers tout le pays. La demande en eau est en continue augmentation. Des pénuries d'eau conjoncturelles ou structurelles sont constatées. En plus des tensions liées à la gestion de la ressource, s'ajoutent les dégradations de l'écosystème et de la biodiversité causées par l'intervention anthropique amplifiées par les déficits hydriques. L'eau et l'environnement sont ainsi devenus une préoccupation prioritaire de développement durable.

Les instructions du Président de la République Abdelmadjid Teboune visent la mobilisation, l'amélioration de la distribution, l'utilisation de la ressource hydrique, la protection et la préservation de l'environnement.

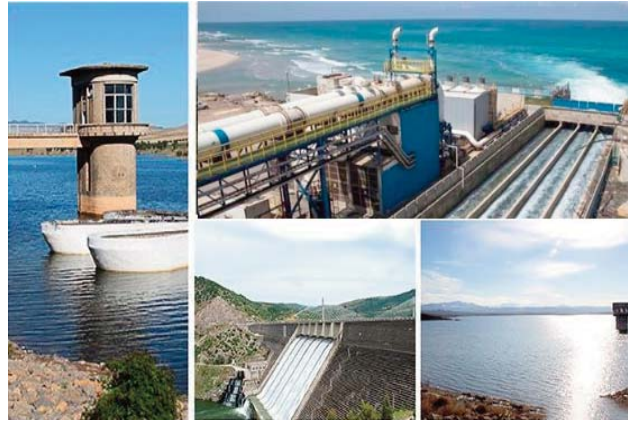
S'ajoute la question de l'introduction des technologies de dessalement de l'eau de mer qui constitue une piste d'avenir très intéressante capable de réduire significativement la dépendance des besoins en eau, accentuée au fil du temps par le dérèglement climatique qui s'installe dans la durée.

Ceci explique que le gouvernement s'attèle à couvrir les besoins en eau en veillant à la sécurisation sur les plans qualité et quantité dans l'objectif d'améliorer l'hygiène et la santé des populations, à développer l'irrigation et l'assainissement des terres pour soutenir la politique de sécurité agro-alimentaire, et à assurer la protection des écosystèmes aquatiques et des ressources en eau mobilisées et mobilisables en se basant sur des outils scientifiques et techniques.

Le futur s'annonce difficile avec une population en perpétuelle croissance qui se situerait aux alentours de 60 millions d'habitants en 2050 et une industrie qui se développe plus rapidement (que les années quatre-vingt-dix). La demande en eau augmentera durant les 30 années à venir pour subvenir aux besoins de la population, de l'industrie et surtout de l'agriculture intensive pratiquée à grande échelle dans le sud Algérien.

De l'avis de l'expert en agronomie et hydrologie, Kader Ali, ancien cadre du ministère de l'agriculture et Ex DSA, « Le stress hydrique affecte sérieusement tout. Que ce soit l'alimentation potable des populations, la faune ou la flore, tout y passe.

Aucun écosystème ne peut résister indéfiniment à un stress qui se prolonge dans le temps, il s'en trouvera bouleversé dans ses fondements et composantes. » Selon lui, « Force est de constater qu'à travers les bouleverse-



ments climatiques facilement constatables, en se penchant sur les données disponibles, nul n'est à l'abri d'un stress qui n'est par définition que l'aspect brutal d'une action qui s'interrompt. Ceci n'est pas fortement préjudiciable dès lors que cette interruption prenne fin aussi rapidement qu'elle n'est survenue. »

Notre interlocuteur rappelle, malheureusement, on se dirige non pas vers un stress limité dans le temps, mais à une sécheresse permanente, du moins à l'état endémique dans certaines régions du pays, notamment les écosystèmes déjà érodés, voire complètement corrompus comme les hauts plateaux et la steppe.

« Justement, c'est dans ces territoires où l'on constate les nappes phréatiques les plus exsangues, et où l'on compte le moins de sites pouvant contenir des barrages, donc ne pouvant participer à l'éclosion d'une agriculture moderne ou industrielle, à moins d'une nouvelle stratégie inclusive qui dotera ces aires de volumes d'eau conséquents en rapport avec les richesses agro-pédologiques qu'elles renferment. » a-t-il estimé enchaînant que « Le manque de précipitations déteint sur tout ce qui est vivant. Les nappes phréatiques se rechargent par le biais des pluies. Les barrages aussi immenses et nombreux soient-ils, dépendants des averse aussi soutenues que fréquentes qui s'abattent sur leurs bassins versants.

Répondant à une question relative sur quelle politique pour une eau pour tous face aux besoins hydriques qui vont augmenter d'ici 2050 en Algérie, Kader Ali a souligné que « Les besoins en eau iront en augmentant. Chez nous et ailleurs. On n'est plus dans l'Algérie des trois à quatre décennies post indépendance où dans l'hyper centre de la capitale, les robinets coulaient parcimonieusement. Que dire alors des villes, villages de l'intérieur du pays et des zones rurales ! Les temps ont changé, le pays aussi.

Des investissements colossaux sont consentis dès lors que l'eau, cet or bleu, est consacrée denrée vitale, stratégique, dont la souveraineté hydrique est considérée comme objectif ultime à atteindre et à consolider, car devant assurer la stabilité sociale et faire accéder toutes les populations sans distinction de genres ni d'origines à la modernité.

Que l'on ne fasse pas fine bouche des infrastructures hydrauliques réalisées entre autres les barrages, les transferts,

les forages, les sources, les puits, les unités de dessalement, les réseaux et tutti quanti. Malgré quelques imperfections, l'Algérie, un pays continent s'il en est, dont le territoire est à 95% aride, peut se targuer d'offrir à tout un chacun une dotation en eau des plus enviables. Certes, quelques disparités existent, mais le fait avéré est là : la dotation moyenne annuelle par habitant tourne autour de 200 litres jour.2050 c'est déjà demain. Le pays se prépare activement ; il investit dans de nouvelles infrastructures et se dote des moyens conséquents pour que l'équilibre ne soit pas rompu. »

En effet l'expert Kader Ali s'est attardé sur une réelle politique de l'eau pour tous. Selon lui, on y est depuis fort longtemps ! Surtout pour les besoins domestiques des populations. Quant à la mobilisation de toutes les ressources hydriques, qu'elles soient conventionnelles ou non, de surface ou souterraines, destinées à pourvoir les trois grands secteurs consommateurs (agriculture, industrie et tourisme) on ne pourra plus y couper.

« Elle est déjà la panacée des pouvoirs publics ! On n'y va pas totalement à fond, mais l'idée y est, surtout pour les eaux usées des villes qui, au lieu d'être une aubaine, une nouvelle richesse, un levier pour l'irrigation de certaines cultures, celles-ci polluent l'environnement. Les eaux d'irrigation sont malheureusement à bien des égards, mal utilisées par les opérateurs économiques, principalement les agriculteurs, qui, malgré les aides substantielles de l'État, continuent à irriguer anarchiquement leurs champs.

Lorsque l'on comprendra combien a coûté le mètre cube d'eau fossile ayant sommeillé pendant un million d'années, tiré des entrailles du Sahara, ou le mètre cube d'eau capturé dans un barrage puis, redéployé sur de grandes distances, alors, là, on saura la valeur de cette richesse. Tout comme l'eau destinée au ménage, oui pour l'eau pour tous. Mais pas dilapidée.

Et aussi, pas au détriment des normes économiques usuelles où paradoxalement, dans un pays presque totalement aride, l'État investit par milliards de dollars, mobilise à tour de bras d'énormes quantités d'eau alors que l'on se désintéresse pour son devenir. Oui : l'eau pour tous, mais aussi un prix pour tous ! » fera observer Kader Ali

S'agissant des techniques du dessalement d'eau de mer, Kader Ali a rap-

pelé que « Cette manne (le dessalement) n'est possible que parce que le pays peut se le permettre. Fort heureusement d'ailleurs, car ce procédé est en train de pallier au manque criard d'eau dû à la rareté des pluies et des neiges.

Peut-être bien qu'il serait temps de généraliser ce procédé, couplé à une politique hardie des énergies renouvelables, principalement le solaire, à d'autres utilisateurs comme l'agriculture intensive à l'ouest, dans les hauts plateaux et la steppe. Notre pays recèle un gisement incommensurable en énergies renouvelables. Quitte à me répéter, car j'ai déjà exposé cette idée dans maints articles et dans mon livre Agriculture algérienne : entre progrès et regrets. »

Abordant les techniques de dessalement notre interlocuteur a fait savoir que « Plusieurs pays font face à la pénurie d'eau en ayant recours à ce procédé qui vient en appoint aux ressources conventionnelles déjà existantes (pluies, nappes souterraines).

Notre pays est déjà assez avancé en la matière puisqu'il dispose déjà de plusieurs stations de dessalement qui fonctionnent le plus normalement du monde et produisent 2,6 millions de m3 par jour pour 6 millions d'habitants.

Le taux de couverture du pays en eau potable à base du dessalement bondira de 18% à 42%. A celles-ci (les unités) vont s'ajouter cinq autres stations devant produire 300 000 m3 par jour (discours récent du président de la république devant les walis).

Dix nouvelles unités sont prévues à l'horizon 2030. Ces unités devront aussi alimenter les villes et villages de l'intérieur sur une profondeur de 150 kilomètres. Ce qui va permettre une dynamique plus soutenue des localités alimentées. »

Kader Ali a rappelé aussi que la nappe albienne est de prime abord inestimable, voire inépuisable même.

C'est à voir ! Puisqu'elle est fossile, qu'elle ne se renouvelle pas (ou très faiblement) par l'apport des précipitations qui s'abattent dans le Sahara ou les contreforts de l'Atlas saharien, son utilisation est sujette à contrôle quand bien même elle serait la plus grande nappe souterraine au monde.

Les spécialistes évaluent son volume à 50 000 milliards de m3 (d'autres l'évaluent à un peu moins) enfouis dans le sous-sol de trois pays : l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

70% de ce volume se trouverait chez, soit 36 000 milliards de m3. Il est vrai, en découvrant ces chiffres, ça donne le tournis. Des milliards et des milliards ! Cela frappe les esprits.

Détrompons-nous ! Tout n'est pas mobilisable. Pour pouvoir préserver les équilibres géologiques, garder un aquifère sain, les spécialistes estiment que seuls 5 à 6 milliards de m3 (d'autres avancent 10) peuvent être extraits annuellement de cette manne céleste de notre Sahara Septentrional.

Il est facile de s'en rendre compte de la fragilité de cet aquifère fossile : les débits ont diminué depuis et les rabattements sont constatés à travers la majorité des forages qui ont perdu leur caractère artésien.

Quoique sur ces questions pointues, il est plus préférable de laisser les grands spécialistes de cette nappe s'exprimer.

ZONES D'OMBRE Pour une bonne place au soleil

Conscient des enjeux socio-économiques et politiques que représente le monde rural à travers le pays, le Président de la République qui a engagé des réflexions pour la prise en charge des zones d'ombre, ne cesse d'œuvrer pour que ce monde rural qui est pourvoyeur de capitaux humains, renfermant des gisements de richesses puisse devenir un levier économique.

Par Mohamed Medjahdi

On les appelle comme on veut, ou comme on peut. Mais certainement pas comme on l'aurait souhaité du côté de ceux qui supportent le calvaire de maux et de fléaux certains qui empoisonnent une existence faites de manques et de difficultés aussi nombreux que divers. On les désignait pour tout cela et jusque là, comme l'arrière pays, l'intérieur du pays, les bourgades reculées, les communes déshéritées... en dichotomie avec la ville, les grands centres urbains, les chefs lieux... Aujourd'hui, on leur assigne cette désignation de zones d'ombre.

Seraient-elles à l'ombre du reste du pays ? Seraient-elles en reste du reste des contrées du territoire national ? Où vivraient-elles tout bonnement dans l'ombre ? Ou à l'ombre des lieux plus nantis, plus privilégiés, mieux desservis, plus vernis sur tous les plans.

A présent qu'on les a au moins identifiées, à la bonne heure, ou bonheur, c'est selon, voilà le branle bas général autour de ces zones d'ombre qui commencent à avoir leur part du soleil.

Enfin ! Tout un programme qui va sortir ces doudars et leurs chaumières de leur quotidien, car il va s'en trouver désormais chamboulé. Et la vie des populations marginalisées complètement bouleversées avec ! Car, n'est-ce pas elles qui vont voir tout leur cadre de vie revue et corrigé ? Leur prise en charge sociale, économique, culturelle remise à neuf ?

Et même que les autorités locales supervisées par les pouvoirs publics sont instruits de veiller aux changements avec les budgets adéquats alloués en matière d'assainissement, d'alimentation en eau potable, d'installations en gaz, électricité ; de fibre optique, d'infrastructures sanitaires, de chantiers de constructions de logements, de structures éducatives, de lieux de loisirs et de sport, de transport tout genre confondu, de travaux publics...

Et rien n'est laissé au hasard. Les plus hautes autorités de l'Etat ont mis sur rail ce gros ouvrage mené à exécution par de hauts responsables qui se déplacent au sein même de ces zones d'ombre, pour faire suivre d'effet les instructions et les décisions qui viennent en écho aux plaintes, manifestations, réclamations des populations délaissées, abandonnées à leur sort, qui ne devaient jamais être leur. Ces appels de la rue ont été entendus et écoutés.

D'où ce répondeur en réactions immédiates sur le terrain des interventions pour tenter de cerner les problèmes soumis à résolution. Des solutions idoines accompagnent ainsi les visites de travail et d'inspection dans ces régions éloignées pour tenter de mettre le doigt sur ce qui ne va pas pour compléter les entreprises initiées dans un premier temps. Un suivi régulier et attentif des travaux et des projets préconisés est aussi exigé des responsables sur place avec un cahier des charges à mener à bon port, le tout supervisé, au bout d'une échéance, examinée, contrôlée et laissée à appréciation, pour que la promesse due soit tenue. Finis donc les discours pompeux et enflammés et qui ne finissent là où la parole



prend fin ? Terminés alors les chantiers du provisoire qui dure ? A bannir à jamais les différences sociales aux quatre coins du pays ? Plus qu'un souhait, une réalité palpable par ceux qui en attendent énormément puisque eux aussi veulent et depuis fort longtemps sortir de l'ombre. Sans l'ombre d'un doute ? Attendons un peu pour s'en assurer. Car, il faut être indulgent et savoir encore patienter pour voir les fruits de ce défrichage. Même si le temps presse, mieux vaut tard que jamais !

En effet une partie non négligeable des territoires ruraux connaît une métamorphose de leur morphologie, principalement façonnée par la mise en œuvre de nombreux programmes visant à développer des équipements publics (éducation, santé, eau potable et assainissement, etc.), d'infrastructures de transport, de réseaux de tout genre (électricité, gaz, Internet), de logements (individuel et collectif) et de développement agricole.

Ces programmes ont contribué à maintenir une population rurale croissante ; l'exode rural, très massif durant les premières décennies de l'indépendance, n'a pas vidé les zones rurales de leur population. Il est cependant important de noter que la croissance de la population rurale a été positive, mais nettement moins importante que celle des villes. Des territoires ruraux, autrefois pauvres et marginalisés, se retrouvent aujourd'hui, grâce à leurs potentialités hydriques, engagés dans des dynamiques économiques croissantes, entraînés par un développement agricole rapide et de grande ampleur par endroits.

Le monde rural futur monde économique, estime Dr Rachid Benaïssa ancien ministre de l'Agriculture et du développement rural

Selon l'ancien ministre de l'agriculture, Dr Rachid Benaïssa, existe une réelle ambition d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche liées aux défis auxquels sont confrontées nos régions rurales. A son avis les défis sont nombreux et de toutes sortes économiques, écologiques, sociaux culturels... « une nouvelle dynamique et de nouvelles perspectives de recherches sont nécessaires...et ça en vaut la peine de s'y investir ; tout d'abord et il

faut le noter avec force et c'est un grand acquis pour notre pays, que malgré l'urbanisation galopante et les évolutions parfois contrastées que nous avons connu, nous avons encore des territoires ruraux vivants où plus de douze millions d'habitants y vivent et y travaillent. Ces territoires, souvent en mutation doivent être préservés, sécurisés et développés ; il y va de notre sécurité, de notre politique d'aménagement des territoires, de notre cohésion sociale, de notre volonté de réduire les inégalités territoriales et de notre sécurité et souveraineté alimentaire... »

Répondant à une question liée à la politique pour que le monde rural connu comme cet ensemble d'espaces physiques riches en ressources naturelles puisse devenir un monde économique, Dr Rachid Benaïssa a souligné que : « Le développement rural durable repose sur des concepts qui englobent à la fois la définition du territoire, les objectifs stratégiques, et les mécanismes et instruments d'action nécessaires pour assurer un développement équilibré et respectueux des ressources disponibles.

Une Politique de Développement Rural Durable (PDRD) repose sur des principes clés : la durabilité (environnementale, sociale et économique), l'implication des populations locales, et l'adaptation aux spécificités des régions.

Elle vise à réduire les disparités territoriales, moderniser les infrastructures, diversifier l'économie et valoriser les ressources naturelles, humaines et culturelles. L'un des fondements essentiels d'une PDRD est de considérer que chaque territoire, indépendamment de ses contraintes ou de sa situation initiale, possède des potentialités à valoriser. Ce principe se traduit par la nécessité de développer des projets locaux spécifiques, construits autour des atouts uniques de chaque zone. Les territoires ne doivent plus être vus comme de simples espaces à subventionner, mais comme des entités dynamiques, capables de contribuer au développement national.

Cependant et comme la situation du monde rural en Algérie est actuellement préoccupante, puisque ces territoires sont fortement influencés par le caractère instable

du climat, une urbanisation anarchique et pression démographique ; Dr Benaïssa préconise la nécessité de protéger les terres qui restent pour les consacrer exclusivement à l'agriculture. Aujourd'hui a-t-il expliqué, « la situation des territoires ruraux n'est pas aussi préoccupante. Ils font l'objet de plusieurs importants programmes économiques, sociaux et culturels et j'en conviens tout face aussi à plusieurs défis comme les effets du changement climatique mais également et avec beaucoup d'espoirs à une circulation rapide des informations, des savoirs et à un accaparement des nouvelles technologies par les ruraux que permet aujourd'hui l'économie de la connaissance.

Cependant il est clair qu'une approche territoriale pour surmonter tous ces défis est à favoriser. » Il a ajouté par ailleurs qu'un développement rural durable nécessite une vision intégrée qui tient compte des spécificités locales. Cela inclut notamment la prise en compte des besoins des populations rurales et l'élaboration de politiques basées sur des diagnostics précis et partagés. Donc le monde rural ne doit pas être appréhendé comme problème ou comme un monde ou territoire subsidiaire au monde urbain. Le rural devrait être appréhendé comme synonyme d'avenir et de potentialités à découvrir et à valoriser.

S'agissant de la politique des zones d'ombre engagée par le Président de la République, notre interlocuteur a précisé que : « L'Etat social qu'est l'Algérie fait de la lutte contre les inégalités sociales un des axes fondamentaux de sa politique de développement et toutes les institutions et la société civile doivent être impliquées. Pour appréhender un programme d'envergure il fallait commencer par réduire les inégalités, donner de l'espoir, mobiliser tous les acteurs et éliminer les zones dites « d'ombre ».

Ainsi donc, il est nécessaire de mettre en place une réelle stratégie et une bonne politique pour que ce monde rural puisse sortir de l'ombre. Dr Rachid Benaïssa a rappelé qu'« En complément de ce qui a été dit, sur la base des expériences acquises et aussi en tenant en compte du contexte actuel, de la forte volonté politique exprimée par la plus haute autorité du pays pour une sécurité et souveraineté alimentaire durable et de manière particulière des objectifs annoncés des nouveaux statuts de la wilaya et de la commune pour la construction d'une décentralisation et de la participation des populations aux actions de développement de manière efficace je me permets d'énoncer les principes de base d'une politique agricole et rurale durable à savoir « Tous les territoires ont un avenir. Intégration de la durabilité.

Différenciation des territoires. Participation des populations locales. Innovation et proximité.

Planification du programme global qui a imprimé le niveau et le rythme du développement local ... en passant par la juxtaposition des actions et des programmes sectoriels... à l'approche globale qui oriente, incite, libère, encadre et complète les initiatives locales... »

TLEMCCEN Le secteur de l'artisanat mise beaucoup sur la relance du tapis

Par Mohamed Medjahdi

La wilaya de Tlemcen, jouit depuis la nuit des temps d'un artisanat florissant. Le secteur mise beaucoup sur la relance du tapis qui durant les années 70 la wilaya exportait plus de 450 000 m2/an de tapis, vers l'Allemagne et autres pays.

Une véritable bataille a été engagée dans ce cadre pour accentuer la production de ce produit largement demandé, surtout depuis la mise en service d'un centre d'estampillage. Ce secteur s'attèle également à encourager d'autres produits pour promouvoir le tourisme culturel dans la région de Tlemcen.

D'importantes aides ont été accordées à la femme artisan considérée comme un support essentiel pour le développement local. D'ailleurs et selon la direction de la chambre de l'artisanat de Tlemcen des dizaines de femmes ont été formées, dans plusieurs activités, notamment la tapisserie, la poterie et la natte.

Celles-ci avaient, a-t-on rappelé bénéficié de projets inscrits dans le cadre de la politique du FIDA et du gouvernement algérien en matière de réduction de la pauvreté rurale dont des unités de broderie, et autres unités de métier à tisser....

Face cependant au déclin de l'artisanat du tapis, le secteur ne cesse de déployer d'intenses efforts pour relancer ce produit avec la formation de jeunes filles qualifiées pour reprendre le glorieux flambeau de leurs aînées.

Le centre régional d'estampillage implanté à Tlemcen, et dont son rôle consiste à bien composer le tapis montre à quel point le secteur de l'artisanat affiche sa volonté de confirmer sa place avec la relance du tapis, autrefois fierté de Tlemcen.

Selon le Dr Rahoui de l'université de Tlemcen « Tout comme la musique, la poésie populaire, la médecine traditionnelle et l'artisanat en général, l'art du tapis, en tant que technique et en tant que référence socioculturelle, doit faire l'objet d'une grande attention en vue de mettre à jour et consolider ses différentes valeurs ; entre autre la valeur

socioculturelle, la valeur ornementale et esthétique, ainsi que la valeur économique et commerciale. »

Aujourd'hui a-t-on constaté au niveau de certains centres de l'artisanat que cette relance a redonné vie à ce produit qui a subi de nombreux changements liés aux influences étrangères modernes et à l'évolution des modes de vie algériens.

Aujourd'hui et grâce aux importants programmes, Tlemcen produit son propre tapis, et chaque région se caractérise par un « style » propre à elle.

En plus, de nombreux salons et expositions dédiés aux tapis de Tlemcen, sont souvent organisés pour montrer l'art du tapis, en tant que technique et en tant que référence socioculturelle. L'objectif est d'encourager les artisanes à produire plus tout en visant l'exportation de produit de luxe.

Rappelons qu'à travers la région de Tlemcen, les artisans ont une réputation établie pour les articles de cuir et les bijoux finement travaillés, dont l'inspiration s'enracine généralement dans la culture amazighe.

ALGÉRIE - QATAR

Arkab porte la voix de l'Algérie pour un nouvel équilibre du marché mondial du gaz

À Doha, capitale énergétique du Golfe, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkeb, a tenu des discussions stratégiques avec le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel.

Par Abed Meghit

Une rencontre d'une grande portée, tenue à la veille de la 27^e Réunion ministérielle du Forum, qui vise à repenser les équilibres du marché gazier mondial dans un contexte géopolitique instable et en constante mutation. Les échanges, auxquels ont également pris part l'ambassadeur d'Algérie au Qatar et plusieurs hauts responsables du secteur, ont porté sur les perspectives d'évolution du marché mondial du gaz, ainsi que sur les moyens d'adapter le Forum aux défis de la transition énergétique.

Arkab a insisté sur la nécessité de consolider la coopération entre les pays producteurs et consommateurs afin d'assurer une meilleure transparence, de stabiliser les prix et de garantir la sécurité énergétique à long terme. Le ministre a également mis en avant le rôle essentiel de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), basé à Alger, comme centre d'excellence pour la recherche et l'innovation dans le domaine gazier. Cet institut, fruit de la



vision stratégique de l'Algérie, ambitionnée de devenir un levier de développement technologique et scientifique, capable de renforcer la position du GECF comme référence mondiale en matière de savoir-faire énergétique. Mohamed Arkeb a réaffirmé l'engagement total de l'Algérie à soutenir les initiatives du Forum et à jouer un rôle moteur dans l'élaboration de stratégies communes face à la volatilité des marchés. Pour lui, la stabilité du marché du gaz passe inévitablement par un dialogue constructif, une régulation concertée et une exploitation raisonnée des ressources naturelles. Le se-

crétaire général du GECF, Mohamed Hamel, a, de son côté, salué le rôle pionnier et constant de l'Algérie dans la défense des intérêts collectifs des pays exportateurs. Il a souligné la pertinence de ses contributions et la solidité de sa vision à long terme, rappelant que l'Algérie a toujours œuvré pour une coopération énergétique équilibrée et durable, notamment dans le cadre du GECF et de l'OPEP+. La 27^e Réunion ministérielle, présidée par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Rajab Abdulsadek, réunit à Doha les représentants de plus d'une vingtaine de pays producteurs et obser-

vateurs. Les débats portent sur les moyens de renforcer la sécurité des approvisionnements, d'anticiper les fluctuations de la demande et d'accompagner les mutations énergétiques mondiales, tout en préservant les intérêts économiques des États producteurs.

En marge de ces travaux, Arkeb a également eu un entretien avec le ministre iranien du Pétrole, Mohsen Paknejad, pour approfondir la coopération bilatérale dans le domaine pétrolier et gazier.

Les deux responsables ont souligné la convergence de vues entre Alger et Téhéran sur la nécessité de défendre la souveraineté énergétique des pays du Sud et d'encourager le partage technologique.

À Doha, l'Algérie continue ainsi de faire entendre une voix forte et respectée sur la scène énergétique mondiale. Par sa vision équilibrée, son expérience et son engagement pour un développement durable du secteur gazier, elle réaffirme sa place de pilier dans la géopolitique du gaz et de partenaire stratégique incontournable au sein du GECF.

ALGÉRIE - RUSSIE

Ministre de l'Industrie examine avec une délégation d'hommes d'affaires russes les perspectives de partenariat industriel

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a examiné, avec une délégation de haut niveau de l'organisation patronale russe "Business Russia", les perspectives de partenariat et de coopération économique et industrielle entre l'Algérie et la Russie, notamment en vue de concrétiser des projets d'investissement conjoints dans des secteurs industriels stratégiques, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.

Le ministre de l'Industrie a reçu, mardi, au siège du ministère, une délégation de haut niveau de l'organisation patronale russe "Business Russia", conduite par son président, Aleksey Evgenievich Repik, accompagné de plusieurs hommes d'affaires et représentants de grandes entreprises russes, en présence du président du Conseil du renouvellement économique algérien (CREA), Kamel Moula, a précisé la même source.

Ont également pris part à la rencontre les PDG de la Société nationale de sidérurgie (Holding SNS), de la Société Algérie Chemical Specialities (ACS), du Groupe public des industries mécaniques (AGM) et de la Holding ELEC El Djazair, ainsi que des cadres du ministère de l'Industrie, a ajouté la même source.

La rencontre a été une occasion d'échanger les vues sur les perspectives de partenariat et de coopération économique et industrielle entre l'Algérie et la Fédération de Russie, à travers l'examen des moyens de concrétiser des projets d'investissement conjoints dans des secteurs industriels stratégiques, notamment dans les industries chimiques, mécaniques, de transformation, ainsi que la sidérurgie, dans le cadre d'une approche de partenariat gagnant-gagnant, selon la même source.

A cette occasion, M. Bachir a souligné "l'ouverture de l'Algérie à des partenariats productifs et durables fondés sur le principe de l'intérêt mutuel", soulignant que "les réformes économiques profondes engagées par le pays favorisent un climat d'investissement propice au transfert de technologies, à l'édification d'une véritable industrie, et à la création d'une valeur ajoutée durable", ajoute le communiqué.

De son côté, M. Moula a réaffirmé l'engagement du Conseil qu'il préside, à renforcer les liens de coopération économique et d'investissement entre les entreprises algériennes et leurs homologues russes au service de l'économie nationale.

Pour sa part, le président de Business Russia a exprimé "l'intérêt des entreprises russes pour établir des partenariats industriels efficaces ainsi que des projets d'investissement en Algérie, contribuant au renforcement du développement industriel et à l'élargissement des domaines de coopération entre les deux pays", selon le communiqué. Au terme de la rencontre, les deux parties ont mis en avant la nécessité de renforcer et de développer la coopération industrielle et d'élargir les partenariats économiques entre l'Algérie et la Fédération de Russie, de manière à refléter la profondeur des relations historiques entre les deux pays, à renforcer la transformation industrielle nationale et à ouvrir des perspectives prometteuses pour l'établissement d'un partenariat stratégique et durable fondé sur la confiance mutuelle et le bénéfice commun.

APS

AIR ALGÉRIE ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Le premier Airbus A330-900 attendu le 12 novembre marque le début du renouvellement de la flotte nationale

Par Abed Meghit

Par une vision ambitieuse tournée vers l'avenir, la compagnie aérienne nationale engage une transformation majeure pour renforcer sa flotte, son réseau et sa présence stratégique sur les cinq continents. C'est un tournant décisif pour Air Algérie. Le 12 novembre prochain, un nouvel Airbus A330-900 atterrira à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, marquant ainsi le lancement officiel du programme de renouvellement et d'expansion de la flotte de la compagnie nationale. L'annonce a été faite par le président-directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, lors d'une conférence de presse organisée en marge du vol inaugural de la ligne Alger-N'Djamena, nouvelle destination reliant l'Algérie au cœur du continent africain. Ce nouvel appareil, symbole d'une modernisation longtemps attendue, ouvre la voie à une série de dix-huit acquisitions prévues dans le cadre d'un vaste programme lancé en 2023.

« Ce premier Airbus est le signe concret du renouvellement de notre flotte et du renforcement de nos capacités », a déclaré le PDG, soulignant que trois autres A330-900 viendront s'ajouter à la flotte avant la fin de l'année 2025.

En 2026, Air Algérie poursuivra sur cette lancée avec l'arrivée de nouveaux A330-900 supplémentaires, parallèlement à la réception des premiers ATR 72-600, appareils régionaux destinés à la compagnie dédiée aux dessertes intérieures. Ce projet vise à renforcer la connectivité entre les wilayas et à offrir une meilleure accessibilité aérienne aux régions enclavées. Pour M. Benhamouda,

cette transformation s'inscrit dans une logique progressive et durable. « Plus nous renforcerons nos moyens, plus nous pourrions étendre notre réseau de manière ordonnée et efficace », a-t-il expliqué, insistant sur la planification rigoureuse qui guide chaque étape du plan de développement. À partir de 2027, Air Algérie recevra également ses premiers Boeing 737 Max-9, un modèle à la pointe de la technologie, destiné à moderniser les vols moyen-courriers et à optimiser les coûts d'exploitation. D'autres commandes sont actuellement à l'étude, notamment pour accélérer la montée en puissance de la compagnie et accompagner l'expansion du réseau international.

Cette stratégie s'articule autour de trois axes majeurs : la modernisation de la flotte pour offrir un service plus sûr, plus confortable et plus économe en énergie ; l'élargissement du réseau, avec une priorité donnée aux liaisons africaines et asiatiques ; et le renforcement de la compétitivité, afin de positionner Air Algérie parmi les compagnies les plus performantes du continent.

Le développement du réseau africain figure au cœur de la stratégie de croissance d'Air Algérie. « Nous ouvrons à étendre nos ailes sur plusieurs destinations africaines, en cohérence avec la politique nationale de renforcement de la présence économique et diplomatique algérienne en Afrique », a affirmé Hamza Benhamouda. L'ouverture récente de la ligne Alger-N'Djamena, via Douala (Cameroon), en est la première illustration. Deux vols hebdomadaires relieront désormais les deux capitales, avant que la ligne ne soit étendue à Addis-Abeba à l'automne 2026, pour atteindre quatre vols par semaine. « D'ici 2028, nous prévoyons de doubler le nombre de destina-

tions africaines, pour passer d'une dizaine à une vingtaine de lignes régulières », a précisé le PDG, citant notamment les projets d'ouverture vers Libreville (Gabon) et Luanda (Angola). Cette expansion s'inscrit dans le cadre d'une stratégie panafricaine visant à faire de l'Algérie une passerelle aérienne entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Outre le continent africain, Air Algérie se tourne aussi vers de nouveaux marchés à fort potentiel. Le plan d'expansion prévoit dans les semaines à venir l'ouverture de la ligne Alger-Rotterdam (Pays-Bas) à raison de deux vols hebdomadaires, ainsi que le lancement d'une liaison directe Alger-Guangzhou (Chine), avec un vol par semaine. La compagnie entend également renforcer ses liaisons stratégiques vers Pékin, Doha, Le Caire et Istanbul, tout en explorant des projets saisonniers vers l'Asie du Sud-Est pour l'été prochain.

Par ailleurs, le réseau canadien sera étendu au-delà de Montréal, afin de mieux répondre à la demande croissante de la diaspora algérienne. Avec ce programme ambitieux, Air Algérie se donne les moyens de retrouver son rang dans le ciel international. La modernisation de la flotte, conjuguée à l'ouverture de nouvelles destinations et à une gestion rationalisée, marque le début d'un nouvel envol pour la compagnie. « Ce que nous amorçons aujourd'hui, c'est bien plus qu'un renouvellement matériel : c'est une renaissance stratégique d'Air Algérie », a conclu M. Benhamouda. Ainsi, à partir du 12 novembre, le bruit des réacteurs du nouvel A330-900 ne symbolisera pas seulement l'arrivée d'un avion flamant neuf, mais le décollage d'une nouvelle ère pour le transport aérien national — une ère faite d'ambition, de modernité et d'ouverture sur le monde.

ALGÉRIE - ONU

M. Rezig réaffirme depuis Genève l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts de la CNUCED pour réaliser le développement et promouvoir le commerce international

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a réaffirmé, mercredi depuis Genève (Suisse), l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) visant à réaliser le développement économique durable et à promouvoir le commerce international.

Dans son intervention lors de la séance plénière de la 16e session de la CNUCED, M. Rezig a indiqué que l'Algérie "n'est pas seulement une porte d'entrée vers l'Afrique, mais représente aussi un trait d'union entre le continent et le reste du monde", réitérant l'engagement du pays à "soutenir les efforts de la CNUCED pour réaliser le développement économique durable et promouvoir le commerce international sur la base du principe gagnant-gagnant".

Le ministre a souligné que l'Algérie "s'emploie à diversifier son économie et à l'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures, conformément à la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", et ce, à travers "l'amélioration du climat des investissements, le soutien à la production locale et le développement des industries nationales", avec pour objectif "d'atteindre 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, après avoir dépassé 7 milliards de dollars ces dernières années". Il a également mis



en avant l'importance de renforcer la présence économique algérienne sur le continent africain, grâce à sa position géographique stratégique et à ses projets d'envergure, comme l'autoroute Est-Ouest, l'autoroute des Hauts Plateaux, la route transsaharienne, les projets d'extension du réseau ferroviaire, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes maritimes vers l'Afrique et le monde arabe. Dans ce sillage, le ministre a évoqué "le grand succès de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF

2025), tenue à Alger en septembre dernier, durant laquelle des accords d'une valeur de 48,3 milliards de dollars ont été conclus, reflétant ainsi l'importante position économique de l'Algérie sur le continent". La 16e session de la CNUCED se tient du 20 au 23 octobre au Palais des Nations à Genève, sous le thème "Décider de l'avenir : opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable". Cette conférence, organisée tous les

quatre ans sous les auspices des Nations Unies, est l'un des plus importants événements économiques internationaux. Elle enregistre la participation de chefs d'Etat et de Gouvernement et de ministres de 195 Etats membres de la CNUCED, ainsi que des responsables d'organisations internationales, d'économistes lauréats du prix Nobel et de représentants d'organisations de la société civile, de banques de développement et d'institutions financières et commerciales mondiales.

BOUSER D'ALGER

Feu vert pour l'émission d'un emprunt obligataire par Maghreb Leasing Algérie /Cosob/

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a donné son visa à la notice d'information à la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), pour l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel, d'un montant de 4 milliards de DA, a indiqué la Cosob, mercredi, dans un communiqué.

Il s'agit d'une opération d'émission

d'un emprunt obligataire destiné aux investisseurs professionnels (institutionnels et qualifiés), et qui porte sur 400.000 obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10.000 DA par obligation, a précisé la même source.

Ces titres seront cotés sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse des valeurs mobilière, a

ajouté la Cosob. D'une maturité de cinq ans et assorti d'un taux d'intérêt annuel fixe de 5,65%, cette opération est destinée au refinancement des opérations de crédit-bail de MLA.

Créé en 2006, MLA est un établissement financier spécialisé dans le leasing et doté d'un capital social de 6,5 milliards de dinars, rappelle-t-on de même source.

HYDROCARBURES

Hachichi: "Sonatrach prête pour la phase d'ouverture sur les marchés internationaux, une nécessité stratégique"

Le Président-directeur général (P-DG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé, mercredi à Boumerdes, la disposition du groupe à entamer une nouvelle phase marquée par l'ouverture sur les marchés internationaux, qu'il a qualifiée de "nécessité stratégique" pour renforcer sa compétitivité et assurer une croissance sur le long terme. S'exprimant lors d'un atelier de deux jours consacré à l'expansion internationale des filiales du groupe, organisé à l'Institut algérien du pétrole (IAP), M. Hachichi a souligné que cette ouverture requiert l'identification des enjeux et défis à relever, à travers la mise en place de stratégies claires et d'un travail collectif.

M. Hachichi a souligné que "le groupe est conscient que l'ouverture aux marchés internationaux comporte des défis importants, et que nous ne pouvons renforcer notre compétitivité sur ces marchés que si nous nous distinguons par notre efficacité, notre audace, notre solidarité, ainsi que par une stratégie axée sur l'innovation, la formation et les partenariats durables".

Il a ajouté que cette nouvelle orientation s'inscrit au cœur du plan stratégique de Sonatrach, précisant qu'"il ne s'agit pas d'une simple idée théorique, mais d'une démarche réfléchie visant à renforcer la position du groupe en tant qu'acteur majeur du marché national, tout en s'ouvrant avec confiance et ambition aux marchés internationaux". Le PDG a souligné que la stratégie du groupe était "claire" : explorer de nouveaux marchés afin d'assurer une croissance durable, en commençant par le continent africain, puis s'étendant à d'autres marchés prometteurs à moyen et long termes.

Cet atelier "n'est pas seulement un espace de dialogue et d'échange, mais il s'inscrit concrètement au cœur de nos ambitions visant à hisser les performances du groupe aux standards internationaux".

Il constitue un véritable point de départ pour ce parcours prometteur, ainsi qu'une force de proposition et un moteur d'initiatives grâce à l'engagement total de ses participants", a-t-il ajouté. M. Hachichi a, par ailleurs, indiqué que l'ouverture sur le monde visait à "opérer une transformation qualitative de notre position sur la scène internationale, de notre approche de l'innovation, de notre mode de coopération et de notre vision de l'avenir", appelant à la réussite de cette stratégie afin d'en faire "un modèle de durabilité et d'excellence".

Cette rencontre, à laquelle participent les Présidents-directeurs généraux des sociétés holdings ainsi que les responsables et cadres des différentes filiales du groupe Sonatrach, englobe des conférences abordant les politiques et enjeux de développement du groupe et de ses filiales, ainsi que des ateliers thématiques qui seront couronnés par des recommandations.

AGRICULTURE

Examen des mécanismes de renforcement du partenariat avec des opérateurs économiques russes et chinois

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu des opérateurs économiques de Russie et de Chine, avec lesquels il a examiné les mécanismes de renforcement de la coopération et du partenariat, notamment dans le domaine agricole, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

M. Oualid a reçu, mardi, au siège du ministère, le fondateur et président du groupe "EkoNiva", Stefan Duerr, en présence de la chargée des affaires agricoles à l'ambassade de Russie en Algérie, et du vice président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), précise la

même source. La rencontre a permis à la partie russe de s'enquérir des opportunités d'investissement en Algérie et des facilités accordées aux investisseurs.

A cet effet, les opérateurs russes ont exprimé leur volonté de concrétiser des projets d'investissement dans le domaine agricole, notamment dans les régions du Sud qui disposent de potentialités et de ressources naturelles importantes, selon la même source.

Lors d'une deuxième rencontre, le ministre a reçu une délégation de l'entreprise gouvernementale chinoise XPCC (Xinjiang Production and Construction Corps), conduite par M.

Zhang Xincheng, membre du comité central du Parti communiste chinois (PCC) et responsable au sein de l'entreprise.

Au cours de cette rencontre, les discussions ont porté sur le caractère privilégié des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Chine, et la volonté commune de les relancer dans divers domaines, dont l'agriculture, où plusieurs opportunités de coopération, notamment en matière d'agriculture moderne, ont été examinées.

Dans ce cadre, M. Oualid a souligné l'intérêt de l'Algérie au modèle chinois et à tirer profit de l'expérience chinoise en

matière d'utilisation des technologies agricoles, notamment dans le reboisement, la lutte contre la désertification, le développement de semences adaptées au climat aride et l'irrigation.

Outre la proposition de mettre en place des mécanismes de coopération et de partenariat entre les établissements de recherche scientifique des deux pays, les opérateurs chinois ont été invités à investir en Algérie, et à bénéficier des avantages offerts aux investisseurs et de la situation géographique privilégiée de l'Algérie pour les marchés internationaux, lit-on dans le communiqué.

APS

TOURISME EN ALGÉRIE

L'Algérie, pays continent

Sur ses 2 381 741 kilomètres carrés, cette offrande lui va comme un gant. Aux quatre coins de son immensité accueillante. Gigantesque et perpétuelle. Sans fard. Sans aucun effort. Sans commune mesure avec les pays voisins. C'est l'Algérie dans toute sa suprématie naturelle. Des atours tout juste faits pour elle, prédestinée à son aura. Un sort envié de sa beauté ! C'est l'Algérie dans toute sa suprématie naturelle.

Par Mohamed Medjahdi

Point d'exotisme. Point d'excès. Aucune exagération. L'Algérie sublime de tout son espace. La montagne retient le souffle, la plaine provoque la détente, le Sahara achève le stress, la mer écume les rêves... Partout, l'esprit et l'âme se rencontrent et ne font plus qu'un. L'évasion est telle que l'on souhaiterait un voyage sans retour.

Si le monde recèle d'innombrables lieux magnifiques telles les chutes de Niagara (Canada), ou le mont Fuji (Japon), les Alpes (France), la Cappadoce (Turquie), les vastes plages de Bali (Indonésie), les îles de Malaisie, il n'en demeure pas moins que l'Algérie compte également des sites féériques et splendides. Du pur bonheur que de découvrir Tlemcen et son héritage civilisationnel, se laisser envoûter par le parc naturel de Gouraya (Bejaia), séjourner à Hammam Bou Hnifia, admirer Hammam Bou Hadjar (Ain-Témouchent), prendre un bain à Ain Ouarka (Ain Sefra, W. Naama) ou Hammam Ouled Ali (Guelma), marcher le long des balcons du Ghoufi (Batna), partir à la conquête des sommets du (le) mont Chelia (Khenchela) (ou), des montagnes du Djurdjura (Tizi-Ouzou) ou de l'Asekrem (Hogar), remonter le temps sur le site antique de Tipaza, s'extasier devant les nombreux monuments de Timgad (Batna), la muraille byzantine de Tébessa, les ruines de M'daourouch (Souk-Ahras), dompter Oran depuis Santa-Cruz profiter des plages de Beni-Saf (Ain-Témouchent) et (celle) de Seraidi (Annaba) (ou), (profiter encore) s'enivrer de la quiétude et du calme de l'Oasis de Tiout (Ain Sefra) et, enfin, admirer les gravures rupestres de la région.

On peut donc, ainsi, se rendre compte de la richesse inégalée de l'Algérie ! Une richesse à la mesure de son immensité, pays-continent, il est le 10e plus grand au monde.

Les touristes du monde entier seraient ravis de visiter tous ces paysages exceptionnels et ces lieux historiques uniques. À nous de créer les conditions pour les accueillir et tirer profit de toutes ses richesses, naturelles, historiques et culturelles. C'est une manne pour l'État, les investisseurs et l'emploi des jeunes. Cela peut aussi contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens et à ouvrir de nouvelles opportunités de coopération internationale. Une dynamique de développement de ce secteur prometteur pour la stratégie de diversification est perceptible. On le voit à travers les efforts de rénovation engagés par l'État qui s'attelle à moderniser plusieurs structures touristiques à travers le territoire.

Conjugués au développement des infrastructures aéroportuaires à travers le territoire, à l'ouverture de nouvelles lignes aériennes internationales, à l'extension des réseaux routier et ferroviaire et des lignes maritimes avec l'Europe, ces efforts sont de nature, à permettre à l'Algérie de progresser dans la mise en place des conditions favorables à l'accueil de touristes.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'élargissement du marché du tourisme, qui ne sera plus cantonné à la côte et à la saison d'été. Un vrai gisement d'emplois s'ouvrira alors pour nos jeunes ! Il va sans dire qu'il y a un gros travail à entreprendre pour faire évoluer les mentalités et les comportements : en interne, pour accepter l'idée de l'ouverture aux touristes étrangers et améliorer la qualité



de service, et à l'international, pour promouvoir la destination Algérie.

N'importe quel touriste, étranger qu'il soit ou national, et en avalant des kilomètres d'images ancrées dans la verdure, le sable, le béton, l'œil n'en finit pas d'ingurgiter sans répit, en redemande encore et encore. Insatiable, il court après les pancartes indicatrices. À l'Est, à l'Ouest, au Sud, au Nord, le pays livre une générosité sans conteste.

Cette belle Algérie est profondément enracinée dans l'élan du cœur sur la main. Toujours. En tout temps. Spontanément et sans ambages. La vie au naturel du pays profond.

Elle est plénitude et extase dans le labeur quotidien des Montagnards. Elle est aussi entière dans la sagesse des gens du Sud. Elle est chargée de vie et de rêves chez les populations de l'Ouest. Elle est l'art, la raison des villes de l'Est.

La route est longue, bien longue. Séduisante et attirante. La tentative dépasse l'entendement dès lors que les couleurs d'Algérie, provoquent les yeux pour atteindre le pas qui ne résiste plus. Trop tard, il a foulé le sol d'El-Djazaïr. Elle offre plusieurs destinations. Elles se font arc-en-ciel pour donner le vertige. Kilomètre zéro. Rien à faire. Les bornes kilométriques avalent l'asphalte. C'est parti pour la magie !

SDAT 2030 : le jalon pour booster la politique touristique du pays

Le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030) est considéré comme un véritable jalon pour booster la politique touristique de l'Algérie. Il constitue une partie intégrante du schéma national de l'aménagement du territoire « SNAT 2030 », par lequel l'État compte assurer dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique. L'Algérie vise de ce fait les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

En réalité, cinq objectifs figurent dans le schéma directeur d'aménagement touristique. Il s'agit en premier lieu de faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique en tant qu'alternative aux hydrocarbures, d'assurer un effet d'entraînement sur les autres secteurs (travaux publics, agriculture, culture et BTPH), de concilier la promotion du tourisme et de l'environnement, de valoriser le patrimoine historique, culturel et religieux précieux et enfin d'améliorer d'une manière permanente l'image de l'Algérie qu'on appelle aujourd'hui DESTINATION ALGERIE.

Ces différents axes permettent non

seulement la valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité de l'Algérie, mais surtout le développement des pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement et le développement. Dire par là que parmi les cinq lignes directrices qui constituent les orientations stratégiques du SDAT 2030, figure l'objectif de garantir une bonne gouvernance territoriale en matière de tourisme.

Grâce à une politique bien appréciée et étudiée, le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) a réussi à mettre ses unités et ses structures sur les rails après tant d'années de léthargie.

Le suivi rigoureux de tous les projets de modernisation depuis fin 2016 a permis à ce groupe de renouer avec sa clientèle nationale et internationale. Le groupe HTT a gagné le pari en attendant les dernières retouches au sein de ses entreprises de gestion touristique comme l'EGT Centre, EGT d'Oran, EGT de Bechar, EGT Tlemcen

Si ce n'est la pandémie qui a affecté le monde, provoquant la fermeture des hôtels, des stations thermales..., l'Algérie aurait pu être cette année une véritable destination touristique. Et pour cause, la modernisation de quelque 80 hôtels, d'une capacité de 14.000 lits supplémentaires aurait créé des milliers d'emplois. S'ajoute la rénovation des stations thermales dans le but de promouvoir le tourisme de santé.

D'ailleurs, juste avant la crise sanitaire, tous les touristes étrangers qui ont choisi l'Algérie comme destination touristique ou comme étape culturelle à l'occasion de leur participation à des colloques scientifiques, congrès ou symposiums sont pratiquement tombés sous son charme, eu égard à l'accueil chaleureux qui leur a été réservé au niveau des hôtels flamboyants neufs ou au niveau des stations thermales. Les avis recueillis dénotent d'ailleurs de l'intérêt manifesté par ces visiteurs algériens et ceux venus de loin à la conquête de l'Algérie, ce pays continent.

En effet, le groupe HTT dispose d'une offre importante en matière de tourisme thermal répartie sur l'ensemble du territoire national. Cette offre de tourisme de santé et de bien-être est liée à l'exploitation de la ressource en eau. Cette offre, longtemps reposée sur la prescription médicale, a beaucoup évolué ces dernières années, comme en témoigne le plan d'urgence lancé par le groupe HTT visant la modernisation de toutes les stations thermales.

L'objectif est d'impulser davantage ce secteur. Aujourd'hui, force est de constater que les responsables du HTT se

consacrent au thermalisme et aux bienfaits de la médecine thermique grâce à ses stations.

Des stations thermales qui ne cessent d'évoluer pour offrir le meilleur du thermalisme, avec la mise en place d'un environnement naturel et apaisant.

Celles-ci ont connu une augmentation du nombre de touristes venus pour un traitement médical. Ce tourisme médical offre des services souvent moins chers et de meilleures qualités.

Compte tenu de l'existence d'un potentiel thermal important à valoriser, puisque le thermalisme est la science de l'utilisation des eaux de sources minérales à des fins thérapeutiques, de bien-être, ou de remise en forme. Ce qui caractérise la prise en charge thermique est de s'adresser à des affections chroniques, des affections qui se prolongent dans la durée, rhumatismes, insuffisances et maladies respiratoires, problèmes cardiaques, troubles rénaux, maladies de la peau.

Et comme les destinations à travers le monde sont multiples, les responsables du secteur du HTT visent à faire de ce créneau un marché à part entière, et à rendre les stations thermales algériennes prisées par les étrangers. Il s'agit selon le plan d'action d'un réel tourisme médical avec une réflexion d'une exportation de soins.

À l'ère de la nouvelle Algérie, de la réforme de notre économie, l'ouverture du pays à l'espace international oblige les décideurs du tourisme à une mise à niveau du tourisme de santé, qu'ils aillent, depuis la réouverture des stations thermales, un rush est constaté.

Des progrès considérables ont été accomplis dans la couverture et dans la qualité des services de santé en Algérie. Ayant exercé dans ce secteur pendant trois ans à l'EGT Tlemcen et à l'EGT Tipaza, les indicateurs s'améliorent régulièrement. D'ailleurs, les transferts de patients à l'étranger ont diminué de 99 % depuis 2016, reflétant les améliorations considérables au sein des stations thermales. Cette modernisation et la bonne prise en charge attirent de nombreux curistes, malgré l'attribution de 70 sources thermales à des investisseurs privés pour être transformées en installations thermales. L'engagement du groupe HTT a donc installé une véritable confiance au milieu de sa clientèle. L'objectif est d'attirer des patients des pays arabes et africains pour soutenir l'industrie du tourisme médical grâce à l'introduction de nouveaux moyens et d'équipements et à un renfort par un personnel qualifié. Notons que les stations thermales d'Algérie tirent leurs eaux de sources naturelles millénaires, et chaque station à sa propre spécificité. Certaines sont très connues pour leur bienfait, notamment des guérisons miraculeuses comme Hammam-Boughrara, Hammam-Righa, Hammam-Guergour, le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj...

Les projets de modernisation ont transformé les stations relevant du groupe HTT conformes aux normes et standards professionnels de l'activité, en relevant leur standing, avec une amélioration de la qualité des prestations ainsi que des soins prodigués. On estime que ces stations thermales ont la capacité de se positionner sur le marché mondial du thermalisme, puisque le thermalisme, avec ses composantes, constitue, à l'instar de toute autre activité économique, un vecteur de développement très important.

TISSEMSILT

Un modèle de renouveau territorial au cœur de l'Atlas tellien

Sous la conduite du wali Fethi Bouzaid, la wilaya de Tissemsilt consolide sa marche vers un développement intégré et durable, grâce à la mise en œuvre du programme complémentaire de développement local.

Par Abed Meghit

Nichée au cœur des majestueux monts de l'Ouarsenis, la wilaya de Tissemsilt s'impose aujourd'hui comme l'un des pôles montants du centre-ouest algérien.

Entre montagnes verdoyantes, vallées fertiles et patrimoine culturel d'une rare authenticité, cette jeune wilaya incarne la nouvelle dynamique nationale du développement équilibré et durable.

Sous l'impulsion des autorités locales et notamment du wali M. Fethi Bouzaid, Tissemsilt vit une mutation profonde, portée par la concrétisation du programme complémentaire de développement, un dispositif structurant venu consolider les efforts déjà engagés dans l'aménagement, l'économie, le tourisme et le bien-être social.

Un territoire stratégique en pleine ascension

Grâce à sa position géographique privilégiée, Tissemsilt se situe à la croisée de plusieurs régions : Tiaret, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Médéa et Djelfa.

Cette localisation fait d'elle une zone de liaison naturelle entre le nord agricole et le sud semi-aride du pays.

Le relief montagneux de l'Ouarsenis, couronné par le parc national de Theniet El Had « classé réserve de biosphère par l'UNESCO » confère à la région une identité écologique unique.

Forêts séculaires, vallées fertiles et sources d'eau pure composent un patrimoine naturel d'une valeur inestimable.

Cette richesse géographique n'est pas seulement un atout environnemental : elle constitue aussi un levier de développement touristique, agricole et culturel, intégré dans les orientations nationales de diversification économique.

Le programme complémentaire, levier du développement global

Le programme complémentaire de développement, initié au niveau national pour réduire les disparités régionales et relancer l'économie locale, a trouvé à Tissemsilt un terrain fertile.

Sous la supervision du wali Fethi Bouzaid, ce programme s'est traduit par une série de projets concrets visant à améliorer les infrastructures, renforcer les services publics et dynamiser les activités économiques.

Les réalisations touchent plusieurs secteurs : routes et pistes rurales, adduction d'eau potable, électrification, logements, établissements éducatifs, structures sanitaires, ainsi que l'aménagement de zones d'activités économiques.

Les routes reliant Tissemsilt aux wilayas voisines « notamment les axes Tissemsilt-Tiaret et Tissemsilt-Relizane et Tissemsilt-Medea, et Tissemsilt – Djelfa et Tissemsilt – Aïn Defla » ont été modernisées, facilitant la mobilité des personnes et des marchandises.

Des projets d'habitat social et rural ont également vu le jour, permettant à de nombreuses familles de bénéficier de logements décentes.

Dans le même esprit, les réseaux d'eau et d'assainissement ont été renforcés, améliorant sensiblement le cadre de vie des citoyens.

Ces réalisations traduisent la vision du wali Fethi Bouzaid, axée sur la proximité, la transparence et la planification participative.

« Tissemsilt dispose d'un potentiel immense.

Le programme complémentaire que nous déployons n'est pas une simple feuille de route, mais un engagement collectif pour construire une wilaya moderne, équilibrée et durable », a souligné M. Bouzaid lors d'une récente visite de terrain.

Une économie locale en mutation productive

Longtemps marquée par une économie agricole traditionnelle, Tissemsilt connaît aujourd'hui une transformation visible.

L'agriculture demeure le socle de son activité, mais elle se modernise grâce à la mécanisation, à l'irrigation localisée et aux appuis financiers accordés aux exploitants.

Les périmètres agricoles à travers plusieurs communes bénéficient d'investissements dans les systèmes d'irrigation et la réhabilitation des terres.

Les cultures céréalières, l'arboriculture (olivier, amandier, figuier), l'apiculture et la production maraîchère connaissent un essor soutenu.

Ces initiatives sont appuyées par les dispositifs publics tels que la NESDA (ex-ANSEJ), la CNAC et l'ANGEM, qui accompagnent les jeunes entrepreneurs agricoles dans la création de micro-entreprises.

L'élevage, autre pilier de l'économie rurale, a lui aussi bénéficié d'une attention particulière.

Les filières ovine, bovine et avicole ont enregistré une expansion significative, soutenues par l'installation de coopératives, de fermes modernes et de petites unités de transformation laitière.

Grâce à la diversification économique et à la mobilisation des jeunes, Tissemsilt s'oriente progressivement vers une économie rurale modernisée, ouverte sur la transformation agroalimentaire et les énergies renouvelables.

L'essor des infrastructures et du cadre de vie

Le développement économique ne peut se concevoir sans infrastructures solides.

Dans ce domaine, la wilaya de Tissemsilt a accompli des avancées remarquables.

Le réseau routier a été densifié, les routes départementales modernisées et de nouveaux ponts et ouvrages d'Arts réalisés.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'électricité et au gaz naturel figure parmi les plus grandes réussites du programme complémentaire.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des communes rurales est alimentée en énergie et en eau, garantissant un confort de vie sans précédent aux habitants.

Dans le secteur du logement, plusieurs milliers d'unités ont été livrées sous différentes formules : sociales, promotionnelles, rurales et AADL.

Le wali Fethi Bouzaid a d'ailleurs fait de la distribution transparente des logements une priorité, affirmant que « le logement est un droit et non un privilège ».

Cette politique s'accompagne d'un suivi rigoureux des chantiers et d'une lutte déterminée contre la bureaucratie et les retards.

Jeunesse, éducation et formation : le socle de l'avenir

Avec une population jeune et dynamique, Tissemsilt mise sur la formation et l'encadrement pour construire son avenir.

L'Université de Tissemsilt, en pleine expansion, accueille chaque année des centaines d'étudiants dans des filières scientifiques, techniques et économiques.

Les centres de formation professionnelle, répartis sur l'ensemble du territoire, assurent la qualification des jeunes dans des métiers porteurs : agriculture, bâtiment, maintenance industrielle, informatique, couture, etc.

Des actions de proximité sont menées pour stimuler l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat.

Les maisons de jeunes, les bibliothèques communales et les espaces sportifs (stades, piscines, salles omnisports) participent à l'épanouissement de la jeunesse locale.

Le wali Fethi Bouzaid a rappelé à plusieurs reprises que « l'investissement le plus

durable est celui que l'on fait dans la jeunesse ».

Cette conviction se traduit par un appui constant aux associations, clubs culturels et initiatives citoyennes.

Tourisme et écologie : Tissemsilt, le joyau vert du centre-ouest

Si Tissemsilt attire de plus en plus d'attention, c'est aussi pour sa beauté naturelle et son potentiel touristique exceptionnel.

Le parc national de Theniet El Had, véritable sanctuaire écologique, s'impose comme l'un des plus beaux sites naturels du pays.

Ses cèdres centenaires, ses sentiers de randonnée et sa biodiversité unique en font une destination prisée des amoureux de la nature.

Autour de ce parc gravitent plusieurs sites remarquables : la forêt de Sidi Slimane, les hauteurs de Béni Chaib, les cascades naturelles de l'Ouarsenis, les sources thermales et les plaines verdoyantes de Boucaid.

Le tourisme vert et de montagne est désormais inscrit dans la stratégie de développement local.

Des circuits écologiques sont balisés, des gîtes ruraux émergent et les initiatives citoyennes se multiplient pour valoriser le patrimoine naturel.

Des jeunes entrepreneurs, soutenus par les dispositifs de micro-crédit, lancent des projets de fermes pédagogiques, de cafés ruraux et d'ateliers artisanaux intégrés au circuit touristique.

Le wali a annoncé, à ce titre, la mise en œuvre d'un plan spécial pour le développement de l'écotourisme durable, en coordination avec les directions du tourisme et des forêts.

Une culture vivante et un artisanat florissant

Tissemsilt ne se résume pas à ses paysages ; elle se distingue aussi par la vitalité de sa culture et la richesse de son artisanat.

Berceau de traditions anciennes, la wilaya valorise les arts populaires, la poésie, la musique traditionnelle et les tenues locales.

Les institutions culturelles telles que la Maison de la culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » et les bibliothèques communales organisent régulièrement des expositions, festivals et semaines culturelles dédiées à l'artisanat, au théâtre et à la littérature.

Les artisans locaux perpétuent les métiers du tissage, de la poterie, de la vannerie et du travail du bois.

Ces produits, authentiques et identitaires, bénéficient désormais d'un appui technique pour accéder aux marchés régionaux et nationaux.

Des foires comme la Fête du miel et des produits du terroir, ou encore le Festival de la montagne et de la forêt, mettent en avant la créativité et la diversité du patrimoine local.

Ces événements, soutenus par la wilaya, participent à la relance du tourisme culturel et à la promotion de l'économie artisanale.

Une gouvernance locale axée sur la proximité et la durabilité

La réussite de Tissemsilt repose en grande partie sur la méthode de gouvernance adoptée par le wali Fethi Bouzaid : écoute, transparence et efficacité.

Des réunions de concertation sont régulièrement tenues avec les élus, les représentants de la société civile et les acteurs économiques.

Le suivi des projets sur le terrain permet de lever les contraintes, d'accélérer les chantiers et de garantir la bonne exécution des programmes.

Le wali veille également à l'intégration des principes du développement durable dans chaque initiative : préservation des

forêts, gestion rationnelle de l'eau, promotion des énergies renouvelables et implication citoyenne.

Cette approche globale fait de Tissemsilt un modèle de développement équilibré, où chaque projet contribue à la cohésion sociale et à la prospérité collective.

Un avenir porteur d'ambitions

Avec le soutien de l'État et la mobilisation de ses habitants, Tissemsilt s'engage sur la voie d'un développement intégré, fondé sur l'innovation, la durabilité et la solidarité.

Le programme complémentaire, véritable catalyseur de cette transformation, illustre la volonté du gouvernement de renforcer la dynamique locale dans toutes ses dimensions : économique, sociale, culturelle et environnementale.

Dans cette wilaya où la montagne embrasse le ciel, chaque réalisation témoigne d'une ambition partagée : faire de Tissemsilt une terre d'équilibre, de modernité et d'espérance.

Sous le leadership éclairé du wali Fethi Bouzaid, la wilaya s'impose désormais comme un symbole du renouveau territorial algérien, où tradition et progrès avancent main dans la main pour construire un avenir durable.

Témoignages et engagement citoyen

Depuis quelques années, nous sentons un vrai changement.

Les autorités sont plus proches de nous.

» Témoigne Ahmed, agriculteur de Bordj Emir Abdelkader.

Pour Amina, jeune entrepreneure, « le wali encourage les initiatives locales et soutient les jeunes.

C'est motivant de voir que nos idées trouvent un écho.

» Noureddine, artisan à Khemisti, ajoute : « Tissemsilt avance grâce à l'écoute et à la confiance retrouvée.

» Ces paroles illustrent une réalité palpable : une gouvernance participative, un dialogue permanent et une dynamique citoyenne retrouvée.

Une wilaya d'avenir : entre authenticité et modernité

Tissemsilt se tourne vers l'avenir avec confiance.

Les orientations stratégiques du wali Bouzaid Fethi s'articulent autour de trois axes majeurs : la valorisation durable des ressources naturelles, le renforcement du tissu économique et social, et la promotion du capital humain.

Grâce à cette approche intégrée, la wilaya ambitionne de devenir une référence régionale en matière de gouvernance équilibrée.

Les efforts conjoints des institutions, des collectivités et des citoyens confirment que Tissemsilt est désormais une wilaya en marche, solide dans sa trajectoire et fidèle à ses valeurs.

Tissemsilt, symbole d'une Algérie confiante et en mouvement

Au fil des années, Tissemsilt s'est imposée comme un modèle de résilience et de renouveau.

Entre montagnes, forêts et plaines fertiles, elle trace une voie exemplaire vers un développement durable, équilibré et humain.

Sous la conduite du wali Bouzaid Fethi, cette wilaya autrefois discrète devient une terre d'avenir, où la nature inspire le progrès et où la population participe activement à la construction d'un destin commun.

Tissemsilt, c'est la preuve qu'une gouvernance claire, une population mobilisée et un amour sincère pour la terre peuvent transformer une région en symbole national de réussite.

EL-OUED

Les étudiants de l'annexe de la Faculté de médecine entament leur premier stage pratique

Les étudiants de la première promotion de l'annexe de Faculté de médecine, à l'Université d'El-Oued, sont entrés cette saison (2025/2026) en stage pratique au niveau des établissements hospitaliers publics (EPH) et de proximité (EPSP) de la wilaya, a-t-on appris mercredi des responsables de l'université.

Ces futurs médecins, actuellement en 3ème année, devront appliquer sur le terrain leurs connaissances théoriques et consolider leurs expériences médicales en milieu approprié, a affirmé le recteur de l'université, Pr.

Omar Ferhati, lors du lancement de la formation pratique, depuis la salle de conférences du Centre anticancéreux d'El-Oued.

Intervenant en application des conventions de coopération avec la direction de la Santé et de la Population, cette formation pratique vise à permettre aux stagiaires d'acquérir une formation qualitative, conforme aux standards pédagogiques et médicaux internationaux.

Pour sa part, le directeur de l'annexe de la Faculté de médecine, Pr. Samir Derrouiche, a signalé que ce stage concernera, cette saison, 135 étudiants.

Le recteur de l'Université Batna-2, Pr. Hassan Sammadi, et le doyen de la Faculté de médecine de Batna, Pr. Mohamed Réda Selmani, ont, tour à tour, réaffirmé que "leur institution s'emploie à fournir une formation qualitative aux étudiants de l'annexe, en les accompagnant dans leur cursus universitaire".

Ouverte au titre de la saison universitaire 2023/2024, l'annexe de médecine à l'Université d'El-Oued relève de la Faculté de médecine de l'Université Batna-2.

JUMELAGE INTER - HÔPITAUX

Un staff médical du CHU de Bab El Oued (Alger) en mission de consultations et interventions à l'EPH de Hassi-Messaoud

Un staff médical et paramédical du Centre hospitalo-universitaire, CHU Mohamed- Lamine Debaghine de Bab El-Oued (Alger) a entamé une série de consultations et d'interventions chirurgicales à l'Etablissement public hospitalier, EPH-Hocine Ait-Ahmed de Hassi-Messaoud (Ouargla), a-t-on appris jeudi de la direction de l'EPH.

Inscrit dans le cadre d'un jumelage entre les deux établissements hospitaliers, cette action, qui se poursuit jusqu'à demain jeudi, est conduite par le Pr.

Nadji Boughaba, chef de service chirurgie pédiatrique au CHU de Bab El-Oued, a précisé le directeur de l'EPH Hassi-Messaoud, Smail Salah.

Plus d'une quarantaine d'enfants bénéficient de consultations spécialisées, et d'interventions chirurgicales notamment des cas de gères malformations congénitales, a-t-il ajouté en signalant que pour certains patients, des prélèvements et des tests radiologiques seront acheminés pour analyses au CHU de Bab El-Oued.

Les cas de malformations plus sévères seront également transférés progressivement au service de chirurgie pédiatrique du CHU Mohamed Lamine Debaghine et seront programmés pour des interventions chirurgicales "dans le courant du mois prochain", selon le même responsable.

Des consultations spécialisées ont été également assurées pour des patientes dont trois d'entre elles, ont subi des interventions chirurgicales mardi, par un staff spécialisé en chirurgie thoracique.

L'initiative a été vivement saluée par les patients et leurs familles d'autant qu'elle leur épargne le déplacement vers structures de santé dans d'autres régions du pays et permet une prise en charge optimale de ces cas.

APS

L'ALGÉRIE RENFORCE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

Un engagement présidentiel concret

L'Algérie poursuit son engagement humaniste et social envers les enfants atteints de cancer. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a affirmé, mardi à Alger, que la convention signée entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et plusieurs établissements hospitaliers spécialisés en radiothérapie constitue une concrétisation fidèle des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



Par Abed Meghit

Cette initiative, a précisé le ministre, traduit « un engagement concret et durable » de l'État à garantir la gratuité et la qualité des soins pour les enfants atteints de cancer, conformément aux décisions présidentielles issues de la réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC).

Le communiqué du ministère souligne que cette convention symbolise la volonté politique de faire du système de sécurité sociale un véritable pilier de solidarité nationale. Elle vise à offrir à chaque enfant malade une prise en charge complète et équitable, tout en redonnant espoir aux familles. M.

Saihi a rappelé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, adopte une approche globale et intégrée dans la lutte contre les maladies chroniques. Celle-ci repose sur cinq axes majeurs : la gratuité des soins, y compris pour les pathologies lourdes ; la modernisation des infrastructures sanitaires à travers la création de centres anti-cancer modernes ; la mise en place d'une gouvernance sanitaire efficace ; le soutien à la recherche scientifique et à la formation des compétences nationales ; et enfin, la valorisation du potentiel médical algérien pour réduire les transferts à l'étranger. Cette politique de santé ambitieuse se traduit sur le terrain par l'ouverture prochaine de nouveaux hôpitaux dans plusieurs wilayas, dont Tiaret,

Chlef, Oran, Médéa, Ghardaïa et Boumerdès. Ces établissements comprendront des unités spécialisées en consultation et hospitalisation pédiatrique, renforçant ainsi la couverture sanitaire nationale. Le ministère du Travail a tenu à saluer le rôle essentiel des équipes médicales, administratives et techniques ayant contribué à la réussite de cette démarche. Celle-ci s'inscrit pleinement dans la vision de « l'Algérie nouvelle », où la santé du citoyen occupe une place centrale dans les politiques publiques. Enfin, le ministère a réaffirmé son engagement à assurer un suivi rigoureux de l'application de cette convention afin de garantir son efficacité sur le terrain et de consolider la confiance entre les institutions sanitaires et les citoyens.

ORAN - CANCER DU SEIN

La CNAS lance une campagne de sensibilisation au dépistage de la maladie

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya d'Oran a lancé une campagne d'information et de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein, en coordination avec la station régionale de l'établissement public de télévision algérienne, à l'occasion d'Octobre Rose.

Un stand a été aménagé au siège de la station régionale de télévision pour la durée de cette campagne de trois jours, avec la participation de médecins et de spécialistes représentant la sécurité sociale, afin d'informer et de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce de cette maladie.

Actuellement, l'agence de la CNAS d'Oran prend en charge 2.577 femmes atteintes du cancer du sein, selon les statistiques présentées en marge de



cette campagne. Depuis le début de l'année en cours, 268 nouveaux cas ont été enregistrés parmi les assurées sociales.

Par ailleurs, des espaces ont été installés au niveau des structures de la CNAS afin de sensibiliser les femmes assurées sociales ainsi que les visiteuses des centres de paiement de l'agence, notamment au niveau des centres "Benarbia El Houari" et "El Badr", selon la même source.

La prise en charge

comprend l'accueil des femmes assurées sociales au sein du centre de diagnostic et de dépistage de l'agence.

En cas de suspicion, elles sont orientées vers des centres de radiologie pour des examens plus approfondis.

L'agence s'engage à fixer des rendez-vous et à assurer un suivi rapproché des cas détectés.

A noter que le programme de communication de l'agence de la CNAS à Oran prévoit éga-

lement des sorties sur le terrain à travers son guichet mobile de proximité.

L'objectif est de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce, notamment dans les zones éloignées, tout en les informant des nouvelles procédures de la CNAS, notamment concernant la carte Chifa, le remboursement des médicaments et des soins, ainsi que la prise en charge des congés de maladie, notamment de longue durée.

PALESTINE

Agression sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 68.234 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 68.234 martyrs et 170.373 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de 5 martyrs ainsi que 4 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même

source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre

courant, 88 Palestiniens sont tombés en martyrs et 315 autres ont été blessés, tandis que les corps de 436 personnes ont été récupérés, a-t-on ajouté.

RDC

L'épidémie d'Ebola sera déclarée terminée début décembre si aucun nouveau cas n'est signalé

Les autorités sanitaires pourraient déclarer début décembre la fin de l'actuelle épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), si aucun nouveau cas n'est signalé d'ici là, a indiqué dimanche l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a fait cette annonce via un communiqué, alors que le dernier patient hospitalisé a été

déclaré guéri et a quitté le centre de traitement. Cette guérison marque une "étape majeure" dans la lutte contre la maladie à virus Ebola.

"Cette sortie marque le début d'un compte à rebours de 42 jours, au terme duquel l'épidémie pourra être officiellement déclarée terminée, à condition qu'aucun nouveau cas ne soit détecté", peut-on lire dans le communiqué.

Depuis la déclaration de l'épidémie le 4 septembre dans la zone de santé de Bulape, dans la province du Kasai, 64 cas ont été enregistrés, dont 53 confirmés et onze probables. A ce jour, 19 patients sont guéris et aucun nouveau cas n'a été signalé depuis le 25 septembre, selon l'OMS.

Mohamed Janabi, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, a salué les efforts déployés. "La guérison du

dernier patient, seulement six semaines après la déclaration de l'épidémie, est une réussite remarquable.

Elle illustre la force du partenariat, l'expertise nationale et la détermination collective à surmonter les obstacles pour sauver des vies". En septembre 2022, la RDC avait déclaré la fin de sa 15e épidémie de virus Ebola, apparue avec un cas confirmé dans la province du Nord-Kivu (est).

MPOX

Pays-Bas: Le premier cas d'un nouveau variant du virus détecté

Les Pays-Bas ont confirmé leur premier cas d'un nouveau variant plus contagieux du virus du Mpx, a déclaré mardi le ministre néerlandais de la Santé, du Bien-être et des Sports, Jan Anthonie Bruijn, dans une lettre adressée au Parlement.

L'infection a été identifiée le 17 octobre. Il s'agit de la première fois que le variant 1b du virus du Mpx est détecté dans le pays.

"C'est la première fois que ce nouveau variant du virus du Mpx est identifié aux Pays-Bas", a déclaré le ministre dans sa lettre.

Il a ajouté que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "surveillent de près la situation".

L'Institut national pour la santé publique et l'environnement (RIVM) a indiqué que l'homme infecté n'avait pas été vacciné contre le Mpx et n'avait pas voyagé récemment.

L'homme a été placé en isolement et les services de santé publique locaux procèdent actuellement à la recherche des sources et des contacts.

Le ministre a tenu à rassurer la population en déclarant que "le risque de propagation semble faible".

Selon le RIVM, le Mpx, qui peut provoquer des lésions douloureuses, de la fièvre et de la fatigue, se transmet principalement par contact cutané.

La Namibie confirme son premier cas

La Namibie a déclaré une épidémie de mpx après la détection d'un premier cas dans la ville côtière de Swakopmund, à l'ouest de la capitale Windhoek, ont rapporté lundi des médias.

"Le patient reçoit un traitement complet et est placé en isolement à l'hôpital de district de Swakopmund, dans un état stable", a indiqué le ministre de la Santé et des Services sociaux, Espérance Luvindao, dans un communiqué.

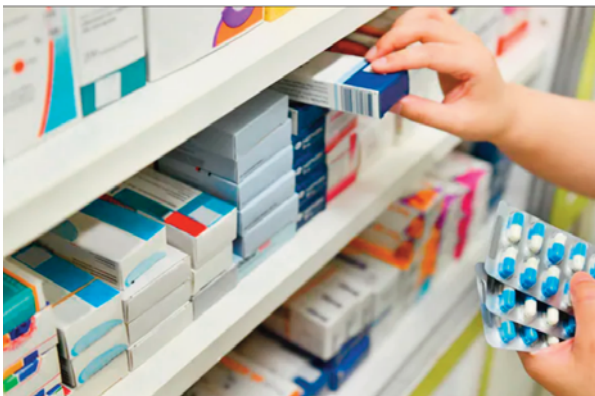
Le mpx, une maladie zoonotique (transmissible de l'animal à l'homme), a été signalée ces dernières années dans de nombreux pays à travers le monde.

En Afrique, environ 17 pays connaissent actuellement des flambées actives, dont la Zambie, le Malawi, la Tanzanie et la République démocratique du Congo, au sein de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

Luvindao a précisé qu'une enquête préliminaire avait établi un lien entre ce cas et des ressentis de voyage transfrontalier dans la région de la SADC, ajoutant que les autorités avaient activé une réponse d'urgence de santé publique et mobilisé les ressources nécessaires pour contenir l'épidémie.

"L'identification de cas supplémentaires et la surveillance des contacts directs se maintiennent sous la supervision des autorités sanitaires de la région d'Erongo, dont Swakopmund est la capitale", a-t-elle ajouté.

ANTIDÉPRESSEURS

Des effets secondaires très variables d'un patient à l'autre

Prescrire un antidépresseur à un patient doit se faire au cas par cas, selon son profil, car les effets secondaires du traitement, dont la prise ou la perte de poids, vont fortement varier d'un individu à l'autre, souligne une vaste étude publiée mercredi.

Ce travail international (Royaume-

Uni, Italie, Japon), paru dans la revue The Lancet, passe au crible 151 études médicales et 17 rapports de l'agence américaine du médicament (FDA) relatifs aux effets secondaires de 30 antidépresseurs, prescrits à un total de 41.937 patients (16.597 autres ayant pris un placebo), pendant une durée

médiane de 8 semaines. Leur âge moyen était de 44,7 ans, et environ six sur dix (62%) étaient des femmes, précise cette méta-analyse.

En Europe et aux Etats-Unis, jusqu'à 17% des adultes se voient prescrire des antidépresseurs.

"Bien qu'efficaces" pour traiter des troubles psychiatriques, ces médicaments peuvent induire diverses altérations physiologiques: prise ou perte de poids, troubles de la pression artérielle ou hyponatrémie (taux de sodium trop faible dans le sang) notamment, rappellent les auteurs.

Or ces effets secondaires peuvent amener le patient à interrompre son traitement, conduisant à une détérioration de son état, notent-ils.

L'étude publiée mercredi montre des "différences cliniquement significatives" entre les effets secondaires de ces médicaments - utilisés notamment pour les troubles dépressifs, anxieux, bipolaire - sur le métabolisme, la circulation sanguine, la fréquence cardiaque et la pression artérielle, d'un patient et d'un produit à l'autre.

APS

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Les modifications physiologiques liées à la grossesse se traduisent par une légère augmentation des besoins nutritionnels et par une prise de poids qu'il serait dangereux de chercher à éviter. La prise de poids doit cependant rester contrôlée pour assurer la santé de la mère et celle du bébé.

Quelles recommandations pour les femmes enceintes ?

Les recommandations concernant l'alimentation des adultes restent appropriées aux femmes enceintes. Si leur alimentation est variée et diversifiée, elle suffit à couvrir l'augmentation des besoins pendant la grossesse. Les seuls compléments parfois prescrits concernent le fer, les folates ou la vitamine D.

Il faut veiller à consommer chaque jour des aliments des cinq grandes familles d'aliments : pain et féculents, viande-poisson-œufs, fruits et légumes, produits laitiers et matières grasses. En adoptant des proportions raisonnables et en s'abstenant de grignoter, la future mère évitera la surcharge pondérale. En moyenne, les femmes enceintes devraient consommer quotidiennement 150 à 200 g de viandes-poisson-œufs, 250 à 300 g de féculents, 150 g de pain, 200 à 300 g de légumes, quatre à six produits laitiers, trois fruits et 50 g de matières grasses.

Alcool et grossesse

La consommation d'alcool - quel qu'il soit - par une femme enceinte peut se révéler dramatique pour l'enfant, et ce d'autant plus que la prise d'alcool est régulière et excessive. L'alcool diffuse rapidement à travers le placenta et se mêle au sang du fœtus. Il peut entraîner un retard de développement et des malformations graves, en particulier des troubles du développement du cerveau. L'alcool provoque parfois une carence en folates. Pour toutes ces raisons, sa consommation doit rester exceptionnelle et limitée à une très faible quantité.

Des besoins énergétiques accrus

Les besoins énergétiques d'une femme enceinte augmentent du fait de la croissance du fœtus, mais aussi des modifications physiologiques propres à la grossesse : la constitution du placenta (0,7 kilo) et du liquide amniotique (1 kilo), l'accroissement de la taille de l'utérus et des seins (1,6 kilo), la constitution des réserves graisseuses (3 à 4 kilos) et l'augmentation du volume sanguin (1,5 kilo). Les besoins en calories supplémentaires sont en moyenne de 280 à 300 calories par jour.

Le poids du bébé

Pour le bédé, le poids idéal de naissance se situe entre 3 et 4 kilos, mais en pratique l'éventail des poids est beaucoup plus large. Des études récentes semblent indiquer que chez le bébé, un état nutritionnel satisfaisant à la naissance pourrait contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'obésité ou du diabète à l'âge adulte.

Comment équilibrer son alimentation lorsque l'on est enceinte ? Comme les besoins énergétiques, l'ensemble des besoins en nutriments de la femme enceinte augmente. La composition du lait de la mère qui allaite reflète son alimentation et détermine donc le régime du bébé. Une insuffisance d'apport en vitamines ou en oligoéléments ou un excès de certaines substances se retrouvera dans le lait et aura un impact sur la santé du bébé.



De l'eau en quantité

Une femme enceinte doit boire au moins un litre et demi de liquide chaque jour : eaux minérales (en particulier celles riches en calcium), tisanes, jus de fruits sans sucre ajouté... Mieux vaut limiter les boissons riches en caféine comme le café, le thé, le chocolat ou les colas, qui peuvent énerver le fœtus. Par ailleurs, l'excès de caféine (également appelée théine) peut augmenter le risque de fausse-couche. La consommation de thé ne doit pas dépasser un litre par jour, car un excès de thé réduit l'absorption du fer par l'intestin.

Les femmes qui allaitent doivent boire au moins trois litres de liquide chaque jour. Les boissons riches en caféine sont également déconseillées.

Du pain et des féculents à chaque repas

Les besoins en glucides de la femme enceinte sont généralement identiques à ceux des autres adultes. En privilégiant le pain et les féculents tels que les produits à base de céréales, les pommes de terre ou les légumes secs, il est possible d'éviter les coups de pompe liés à une baisse du taux de sucre dans le sang, fréquents chez les futures mères. La présence de fibres dans le pain et les céréales complètes contribue à prévenir

la constipation, un problème fréquent au cours de cette période.

Des matières grasses diversifiées

Les lipides sont indispensables à la constitution de réserves énergétiques pendant la grossesse, et au développement du fœtus, en particulier à celui de son cerveau. Il est important de diversifier les sources de graisses et de privilégier les diverses huiles végétales (colza, noix et olive, par exemple), ainsi que les poissons gras comme les maquereaux, les sardines et le saumon. Les femmes qui présentent un terrain allergique éviteront l'utilisation d'huile d'arachide et la consommation de cacahuètes, afin de prévenir une allergie alimentaire de ce type chez l'enfant à naître.

Le lait maternel doit contenir une quantité suffisante d'acides gras insaturés, nécessaires au développement du nourrisson. Les apports en acides gras oméga-3 et oméga-6 sont particulièrement importants.

Plus de protéines

Les besoins en protéines augmentent pendant le troisième trimestre de la grossesse et au cours de l'allaitement. Les femmes enceintes doivent consommer environ 60 g de protéines par jour les trois derniers mois.

Les femmes qui allaitent doivent consommer 65 g de protéines par jour les six premiers mois, puis 60 g par jour les six mois suivants.

Les protéines devraient provenir à la fois de sources animales telles que viandes, œufs, poissons et produits laitiers ainsi que de sources végétales comme le pain, les pâtes et les légumes secs. En France, l'alimentation apporte habituellement une quantité suffisante de protéines pour couvrir ces besoins.

Enceinte et végétarienne ?

Peut-on être enceinte et suivre un régime végétarien ? Oui, à condition de consommer suffisamment d'œufs, de produits laitiers, d'huiles de colza et de soja, et de mélanger les différents types de protéines végétales. Un complément en fer prescrit par un médecin est indispensable. Le régime végétalien est, quant à lui, pratiquement incompatible avec une grossesse.

Quels aliments éviter pendant la grossesse et l'allaitement ?

Pour des raisons de sécurité, les femmes enceintes doivent s'abstenir de consommer certains aliments ou les consommer de manière occasionnelle.

Pendant la grossesse

Évitez le boudin, les charcuteries artisanales, le foie et les produits qui en contiennent, les fromages au lait cru ou fermenté ainsi que les viandes, les poissons et les produits de la mer lorsqu'ils sont crus ou mal cuits (pour éviter d'être exposée à la toxoplasmose ou d'autres parasites). Limitez votre consommation de caféine, de cacahuètes et d'huile d'arachide si vous souffrez d'allergie, ainsi que de poissons pouvant contenir des polluants comme le thon, la daurade, l'espadon ou les poissons de la Baltique.

Pendant l'allaitement

Certains aliments peuvent modifier la composition du lait et provoquer des coliques chez le nourrisson. Si votre enfant connaît ce type de problème, surveillez votre consommation de lait et de produits laitiers, d'œufs, d'agrumes (oranges, citrons, pamplemousses, etc.) et de caféine.

Comment éviter les désagréments digestifs pendant la grossesse ?

Pendant la grossesse, les femmes qui rencontrent des désagréments digestifs comme l'âge, l'acidité, le poids augmenté ou les nausées pourront les éviter en fractionnant les repas ou en les répartissant différemment : petit-déjeuner, collation en milieu de matinée, déjeuner, goûter, dîner.

En cas de faim impetueuse, mieux vaut manger des produits laitiers, des produits céréaliers et des fruits plutôt que des sucres, des pâtisseries ou des viennoiseries. Le recours aux compléments alimentaires ne se justifie pas si l'alimentation est équilibrée, et ne doit jamais être pratiquée sans avis médical.

Est-il normal de grossir pendant la grossesse ?

La prise de poids n'est pas régulière au cours de la grossesse. Lors des deux ou trois premiers mois, l'augmentation représente à 10 % du gain de poids total, essentiellement sous la forme de tissu adipeux qui servira de réserves pendant le reste de la grossesse. Le poids augmente régulièrement au cours des mois suivants, en particulier au cours des quatre derniers mois où le poids du fœtus passe de 500 g à 3 ou 4 kilos.

Quel est le nombre idéal de kilos à prendre ?

Il est difficile de fixer un nombre idéal de kilos à prendre pendant la grossesse. Ce nombre dépend du poids et de la taille de la mère avant le début de la grossesse et s'estime à partir de l'indice de masse corporelle (IMC). Plus l'IMC initial est faible, plus la prise de poids pendant la grossesse peut être importante. Ainsi, pour une femme dont l'IMC est inférieur à 19 (maigre), le gain de poids peut atteindre jusqu'à 18 kilos. Pour un IMC compris entre 19 et 20, l'augmentation du poids devrait se situer entre 12 et 18 kilos, entre 20 et 25, de 11 à 13 kilos. Enfin, pour une femme en surpoids (IMC entre 25 et 30), cette hausse ne devrait pas dépasser 6 à 10 kilos car la future maman dispose déjà de réserves sous forme de tissu adipeux. Les femmes de moins de vingt ans continuant leur croissance peuvent gagner de 15 à 16 kilos. Celles qui attendent des jumeaux peuvent prendre jusqu'à 20 kilos.

Ni prise de poids excessive ni régime restrictif

Un gain de poids trop important pendant la grossesse augmente le risque de naissance par césarienne et expose la mère à certaines maladies comme l'hypertension ou le diabète. De plus, les kilos acquis peuvent perdurer après l'accouchement, d'où un risque accru d'excès de poids ou même d'obésité (voir encadré). Attention, cela ne signifie pas qu'il faille chercher coûte que coûte à limiter la prise de poids : un régime restrictif mené pendant la grossesse ou l'allaitement peut provoquer des carences graves pour la mère et pour l'enfant. Tout régime est à proscrire. Mieux vaut malgrair avoir la grossesse et conserver une alimentation équilibrée et sans excès pendant cette période. Le gynécologue, la sage-femme ou le diététicien de la maternité sont là pour conseiller les futures mères.

Comment perdre du poids après la naissance ?

Le retour du poids à la normale dépend de nombreux facteurs comme l'âge, l'hérédité, le poids avant la grossesse ou l'activité physique. Si les femmes minces arrivent généralement à retrouver leur poids (en s'aidant parfois d'une activité sportive), les femmes qui présentaient un excès de poids avant d'être enceintes connaissent plus de difficultés à perdre leurs kilos supplémentaires. Pour éviter ce type de problème, il est donc important de surveiller son poids pendant la grossesse. Le recours aux conseils d'un professionnel peut être nécessaire.

DR AGENCE FRANCE PRESSE

Vitamines et minéraux pendant la grossesse

Pour le bénéfice de la mère comme pour celui de son enfant, les vitamines et les minéraux doivent être présents en quantité suffisante dans l'alimentation pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, en particulier le calcium et le fer. Quant aux régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille, ils ne devraient jamais être suivis sans avis médical et nutritionnel.

Les apports en sels minéraux et en oligoéléments pendant la grossesse

Pendant la grossesse, mieux vaut veiller à avoir des apports suffisants en calcium, en fer, en magnésium et en iode.

Calcium et grossesse

Même si l'absorption et la rétention du calcium sont favorisées par les hormones de la grossesse, l'apport est souvent insuffisant. Un apport quotidien de 1 200 mg de calcium par jour pendant la grossesse assure la constitution du squelette du fœtus, limite le risque de décalcification des os de la mère, réduit les troubles de la tension artérielle et contribue à l'enrichissement du lait. Pour ces raisons, on recommande de consommer au moins quatre produits laitiers par jour et, éventuellement, une eau minérale riche en calcium.

Fer et grossesse

En France, il est fréquent qu'une future mère ait des apports insuffisants en fer avant même le début de sa grossesse. Pour cette raison, le médecin effectue systématiquement un dosage du fer dans le sang lors des premières semaines.

Des besoins en fer plus élevés pendant la grossesse

Les besoins en fer s'accroissent fortement pendant la grossesse. Un apport suffisant en fer permet d'assurer le transport de l'oxygène dans le sang de la mère et du fœtus, et permet à ce dernier de se constituer des réserves en fer. Les besoins sont particulièrement importants pendant les deuxième et troisième trimestres : ils s'élèvent à 20 mg par jour, voire 30 à 50 mg si la mère a débuté sa grossesse avec de faibles réserves de fer.

Veiller à un apport suffisant de fer pendant la grossesse

Pour prévenir ce problème, l'alimentation doit contenir des aliments riches en fer tels que la viande, dont le fer est particulièrement bien absorbé, les légumes secs ou les amandes. Attention, le thé et les aliments riches en fibres peuvent réduire l'absorption du fer par l'intestin. Un enrichissement de l'alimentation en fer (30 mg par jour en début de grossesse) peut être en-



visagé par le médecin dans certains cas, chez les adolescentes qui constituent un groupe à risque de carence en fer plus élevé, chez les femmes à grossesses répétées, chez les femmes souffrant de ménorragies importantes (écoulement menstruel excessif) ou chez les femmes ayant une alimentation pauvre en fer, pour des raisons économiques par exemple.

Des vitamines indispensables lorsque l'on est enceinte

Comme les sels minéraux et les oligoéléments, les vitamines sont essentielles pour mener à bien la grossesse et l'allaitement. La richesse du lait en vitamines reflète l'état nutritionnel de la mère, et une augmentation de la consommation d'aliments riches en vitamines, comme les fruits et les légumes, est indispensable pendant l'allaitement.

Les folates (vitamine B9) pendant la grossesse

Les folates (acide folique ou vitamine B9) participent à la multiplication des cellules de notre organisme. L'embryon, dont les cellules se divisent très rapidement pendant les trois premiers mois de la grossesse, est particulièrement sensible à une carence en folates. L'apport en folates est capital dans la prévention d'une malformation du système nerveux de l'enfant, le spina bifida. Un apport suffisant permet égale-

ment de limiter le risque de naissance prématurée et de faible poids du nouveau-né. On recommande un apport quotidien de 0,4 mg de folates, sous diverses formes : légumes à feuilles vertes, fruits tels que melons, fraises ou œufs, entre autres. Idéalement, l'apport en folates doit être optimal plusieurs semaines avant le début de la grossesse, en particulier chez les femmes de moins de vingt ans, chez celles qui fument et chez celles dont la grossesse suit immédiatement l'arrêt des contraceptifs oraux (pilule). Le médecin peut prescrire des compléments riches en folates. Cette prescription est systématique dans certains pays tels que les États-Unis et lors de la prise de certains traitements, notamment contre l'épilepsie.

La vitamine D pendant la grossesse

La vitamine D favorise la fixation du calcium sur le squelette du fœtus. Les femmes enceintes et celles qui allaitent doivent consommer suffisamment de vitamine D et s'exposer modérément au soleil. Dans certains cas, le médecin peut prescrire un traitement à base de vitamine D, soit sous forme de gouttes à prendre tous les jours, soit sous forme d'une dose unique prise au septième mois de la grossesse. Trop de vitamine D présente un risque pour le fœtus. Pour cette raison, l'ASa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) a affirmé qu'il convient par prudence de déconseiller aux

femmes enceintes ou désireuses de procréer la consommation de foie (quelle que soit l'espèce) ou de produits à base de foie ».

Les régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille

Certains régimes alimentaires sont censés influencer le sexe de l'enfant à naître. Ces régimes modifient la nature chimique des sécrétions du vagin et de l'utérus, favorisant ainsi soit les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome masculin », soit les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome féminin ». Ils doivent être suivis par la future mère au moins huit à dix semaines avant la fécondation. Selon les études, la probabilité d'avoir un enfant du sexe désiré passerait de 50 % (une chance sur deux) à environ 75 % (trois chances sur quatre). Un régime pauvre en calcium et riche en potassium favoriserait la conception d'un garçon, alors qu'un régime pauvre en sodium et potassium, mais riche en calcium et magnésium, favoriserait la conception d'une fille.

Ces régimes, outre le fait d'être pénibles à maintenir, peuvent déséquilibrer l'état nutritionnel de la mère qui, faute d'être certaine d'être enceinte, va les poursuivre pendant quelques semaines après la fécondation. En particulier, le régime « garçon » pauvre en calcium est loin d'être anodin. Ces régimes ne doivent jamais être menés sans un suivi médical et nutritionnel.

SOUDAN Plus de 4.000 personnes ont quitté leurs foyers en une semaine pour fuir les combats

Plus de 3.000 personnes ont quitté leurs foyers dans l'Etat du Darfour du Nord et environ 1.200 autres dans les Etats du Darfour-Occidental et du Kordofan du Sud en raison de l'intensification des hostilités, a rapporté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies en se référant à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"La violence provoque de nouvelles vagues de déplacements dans diverses régions du Soudan", a souligné l'organisme onusien.

Selon les estimations de l'OIM, "rien que la semaine dernière, plus de 3.000 personnes ont été contraintes de fuir leur domicile dans le Darfour du Nord, dont 1.500 ont fui la capitale assiégée de l'Etat, la ville d'El Fasher, et 1.500 autres ont quitté le village d'Abu Gamra".

La tension a également considérablement augmenté dans le secteur du Kordofan. Le 18 octobre, un millier de personnes ont quitté la ville de Lagawa dans l'Etat du Kordofan occidental "en raison de l'aggravation de la situation".

La veille, un raid aérien sur le village de Mazrub dans l'Etat du Kordofan du Nord a fait au moins 17 morts, selon les chiffres du BCAH, et "plus de 200 personnes ont été contraintes de quitter cette zone".

La situation s'est également détériorée dans l'Etat du Kordofan du Sud en raison des bombardements d'artillerie et des attaques de drones. La ville de Dilling et la capitale de cet Etat, la ville de Kadugli, "restent assiégées, les voies d'approvisionnement sont bloquées et le manque de biens essentiels s'aggrave chaque jour".

"L'essentiel du poids de cette violence incessante repose sur les épaules des civils soudanais", a souligné le BCAH, appelant à "un cessez-le-feu immédiat, à la protection des populations civiles et à un accès humanitaire sans entrave pour tous ceux qui en ont besoin".

Une nouvelle attaque de drones des FSR vise l'aéroport de Khartoum

Les Forces de soutien rapide (FSR) ont mené mercredi une nouvelle attaque de drones, la deuxième en deux jours, visant l'aéroport de Khartoum, a indiqué une source militaire.

"Des drones ont de nouveau ciblé l'aéroport de Khartoum à l'aube", a affirmé cette source, citée par des médias, imputant ces frappes, selon elle interceptées par la défense aérienne, aux FSR qui combattent l'armée depuis avril 2023.

L'aéroport, dont le secteur a déjà été visé mardi par une attaque de drones selon des témoins, devait au départ rouvrir mercredi pour les vols domestiques, pour la première fois en plus de deux ans, mais la reprise des opérations reste incertaine dans l'immédiat.

Mardi, des témoins ont rapporté avoir entendu plusieurs explosions dans une zone proche de l'aéroport, mais celui-ci semblait intact lors d'une visite effectuée plus tard dans la journée par le chef de l'armée, Abdel Fattah al-Burhane.

Le conflit, qui oppose l'armée soudanaise, qui a repris le contrôle de la capitale au printemps, et les FSR, a tué des dizaines de milliers de personnes, déplacé près de 12 millions d'habitants et provoqué ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde".

APS

SAHARA OCCIDENTAL Espagne : la COEXPHAL critique les partis politiques ayant voté le nouvel accord commercial UE-Maroc

L'Association des organisations de producteurs de fruits et légumes d'Almeria (COEXPHAL) en Espagne s'est félicitée du rejet par le Parlement espagnol de la modification de l'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, apportée récemment par la Commission européenne, incluant des produits issus du Sahara occidental, en violation de l'arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE), critiquant les autres formations politiques qui ont voté contre les intérêts des producteurs espagnols.

"La COEXPHAL se félicite que la modification de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Maroc visant à inclure les cultures provenant du Sahara occidental dans le régime tarifaire préférentiel ait été rejetée par le Parlement", a écrit l'Association dans un communiqué, critiquant les autres formations politiques qui ont voté contre les intérêts des agriculteurs espagnols.

"Il est inacceptable que des formations politiques qui devraient représenter tous les citoyens et se présenter comme les défenseurs du territoire, de la durabilité et de l'emploi rural, aient décidé de ne pas s'opposer à un accord qui enfreint la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et qui autorise l'entrée de produits agricoles sans garanties de traçabilité, de durabilité ou de contrôle phytosanitaire", a noté la COEXPHAL. A cet égard, la COEXPHAL a exigé "à ce que ce vote soit rendu public et que l'on explique clairement pourquoi on a



choisi de donner la priorité à des accords commerciaux qui nuisent directement aux producteurs espagnols, en particulier dans des régions comme Almería, où l'agriculture représente un pilier économique, social et environnemental". Rappelant, en outre, que l'accord UE-Maroc a fait l'objet de multiples plaintes de la part d'organisations agricoles, juridiques et sociales, la COEXPHAL a réitéré son engagement en faveur d'une agriculture équitable, compétitive et durable, et conti-

nuera à œuvrer pour que les institutions européennes et nationales reconnaissent la valeur stratégique du secteur espagnol des fruits et légumes, tout en appelant les médias, les représentants institutionnels et les citoyens à exiger transparence et responsabilité politique dans les décisions qui affectent directement l'avenir du monde rural. S'exprimant, à ce sujet, le directeur de COEXPHAL, Luis Miguel Fernández, a indiqué qu'"il n'était pas possible de parler de transition écologique, ni

de justice commerciale, tant que l'on autorise l'entrée de produits cultivés dans des territoires occupés, dans des conditions de travail et environnementales qui ne répondent pas aux normes européennes". "Ce vote n'est pas technique, il est politique, et ceux qui ont voté contre doivent rendre des comptes au secteur", a-t-il clamé. Pour rappel, la motion initiée par le groupe parlementaire Vox, a été soutenue par le Parti populaire (PP), l'Union du peuple navarrais (UPN) et Sumar.

CAMEROUN Le candidat sortant Paul Biya déclaré vainqueur de la présidentielle du 12 octobre

La commission nationale de recensement général des votes au Cameroun a donné mercredi Paul Biya, candidat à sa propre succession, vainqueur de l'élection présidentielle camerounaise, tenue le 12 octobre courant.

"Le président sortant, Paul Biya, âgé de 92 ans, a été donné vainqueur dans le vote à un tour avec 53,66 % des suffrages exprimés contre 35,19 % pour son principal rival Issa Tchiroma Bakary", ont rapporté des médias locaux, notant toutefois que le Conseil constitutionnel reste la seule institution ha-

bilité à proclamer les résultats. Les mêmes sources ont rappelé que la commission nationale de recensement général des votes est l'organe chargé de compiler les résultats de l'élection présidentielle du 12 octobre conformément aux textes du Conseil électoral.

Ce dernier, selon ses prérogatives, a proclamé, lundi tard, ses résultats provisoires qui placent en tête Paul Biya, candidat du RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), arrivé en tête avec 53,66 % des suffrages exprimés. Il est suivi par Issa

Tchiroma Bakary, soutenu par la coalition Union pour le changement 2025, avec 35,19 %. Cabral Libii obtient 3,41 %, tandis que Bello Bouba Maïgari recueille 2,45 % des voix.

Ces résultats provisoires de la Commission nationale de recensement des votes composée de 33 membres sont issus de la compilation des procès-verbaux transmis par les 58 commissions départementales. Les résultats définitifs de la présidentielle doivent être proclamés par le Conseil constitutionnel au plus tard le 26 octobre courant.

UGANDA Les élections générales fixées au 15 janvier 2026

La commission électorale ougandaise a fixé au 15 janvier 2026 la date des élections générales dans le pays, lors desquelles le président sortant Yoweri Museveni est candidat à sa propre réélection. Le gouvernement de Museveni a modifié la constitution à deux reprises afin de supprimer les limites d'âge et de mandat, lui permettant ainsi de rester au pouvoir depuis 1986.

Comme lors des élections de 2021, le principal rival de Museveni devrait être Bobi Wine, une pop star de 43 ans reconverte



en homme politique, qui a mis à profit sa célébrité pour se constituer une large base de soutien

parmi les jeunes électeurs. Six autres candidats représentant des partis plus modestes sont en lice pour

la prochaine élection présidentielle, et les électeurs éliront également les membres du Parlement.

P A L E S T I N E

LA CIJ FACE À L'HISTOIRE

Un verdict attendu sur les obligations humanitaires de l'entité sioniste à Ghaza

La Cour internationale de justice (CIJ) s'apprête à écrire une nouvelle page de l'histoire du droit international ce mercredi à La Haye, en rendant un arrêt décisif sur les obligations de l'entité sioniste en matière d'aide humanitaire destinée à la bande de Ghaza.

ABED MEGHIT

Cette décision, très attendue par la communauté internationale, pourrait marquer un tournant dans la confrontation entre les principes du droit humanitaire et les pratiques d'occupation imposées depuis des décennies sur le peuple palestinien. Depuis le

déclenchement de l'agression génocidaire contre Ghaza en octobre 2023, la situation humanitaire s'est dramatiquement aggravée. Le blocus étouffant imposé par l'entité sioniste a paralysé l'entrée de l'aide humanitaire, bloquant médicaments, vivres et carburant, et précipitant une crise sans précédent.

Face à cette tragédie humaine, la plus haute instance judiciaire des Nations unies s'apprête à rendre un jugement qui pourrait renforcer la pression diplomatique mondiale pour contraindre Tel-Aviv à respecter les règles fondamentales du droit international.

Ce nouvel avis consultatif de la CIJ, sollicité par l'Assemblée générale des Nations unies, s'inscrit dans une série de décisions visant à examiner la légalité des actions de l'occupant sioniste.

En juillet dernier, la Cour



avait déjà statué sur l'illégalité de l'occupation des territoires palestiniens, avant de prononcer des mesures conservatoires dans l'affaire du génocide à Ghaza, exigeant que l'entité sioniste prenne toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout acte pouvant s'apparenter à un génocide. Ce troisième arrêt, de portée historique, pourrait aller plus loin en abordant la question cruciale de la coopération de l'entité sioniste avec les agences onusiennes, notamment l'UNRWA, qui peine à exercer sa mission dans des conditions sécuritaires extrêmes. La décision de la Cour arrive à un moment où la communauté internationale, de plus en plus indignée, exige des comptes. Le gouvernement

sud-africain, pionnier dans la lutte juridique contre l'impunité israélienne, a réaffirmé sa détermination à poursuivre sa plainte pour génocide, soulignant que la responsabilité juridique de l'entité sioniste ne s'efface pas avec l'annonce d'un cessez-le-feu. Pretoria considère que la justice internationale demeure la seule voie pour garantir les droits fondamentaux du peuple palestinien et établir un précédent en matière de lutte contre les crimes de guerre. La CIJ, en tant que gardienne du droit international, devra trancher entre le silence diplomatique et l'exigence morale. Ses juges sont appelés à évaluer les attaques ciblant les infrastructures onusiennes et le personnel humanitaire à Ghaza, qui ont suscité une

vague d'indignation planétaire. Cette décision pourrait ainsi redéfinir les contours de la responsabilité des États face à la protection des civils en temps de conflit. Au-delà du cadre juridique, c'est l'humanité même qui se retrouve à la barre. L'attente autour de ce verdict reflète l'espoir d'une communauté internationale qui aspire à une justice équitable et universelle. Si la CIJ venait à condamner plus fermement l'entité sioniste, cela renforcerait non seulement la crédibilité des institutions internationales, mais ouvrirait également la voie à de futures actions contraignantes. À La Haye, l'heure est grave : entre le droit et la politique, la Cour devra choisir le camp de la dignité humaine.

La commission palestinienne pour les affaires des prisonniers dénonce les conditions inhumaines dans une prison de l'occupation sioniste

La Commission palestinienne chargée des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a dénoncé les conditions humanitaires et sanitaires désastreuses que vivent les prisonniers, victimes de négligence délibérée et de harcèlement systématique pratiquée à leur encontre par l'administration pénitentiaire sioniste. Dans un communiqué publié mercredi à l'issue d'une visite d'un certain nombre de prisonniers à l'intérieur de la prison du Néguev, la Commission a déclaré "que les prisonniers souffraient de maladies de la peau faute d'hygiène et à cause d'une grave pénurie de produits de nettoyage, tandis que l'administration les prive délibérément des nécessités les plus élémentaires d'une

vie saine". Elle a également expliqué que les repas qui leur sont servis sont maigres, pauvres et impropres à la consommation humaine, ce qui aggrave leurs souffrances quotidiennes.

La Commission a signalé que les cellules des prisonniers palestiniens n'étaient pas chauffées et que les détenus passaient de longues nuits sans sommeil en raison du froid intense et de la négligence délibérée de l'administration pénitentiaire qui ne leur a pas fourni de vêtements d'hiver ni de couvertures chaudes.

Les unités de répression sionistes continuent de prendre d'assaut les cellules des prisonniers, de les agresser brutalement et de saisir leurs effets per-

sonnels dans le cadre d'une politique d'intimidation permanente, ajoute le communiqué.

Elles refusent également aux prisonniers l'accès aux soins médicaux nécessaires, malgré la détérioration de leur état de santé dans les cellules.

La Commission a conclu sa déclaration en mettant en garde contre les conditions dangereuses à l'intérieur de la prison du Néguev, appelant les organisations internationales et de défense des droits de l'homme à intervenir d'urgence pour mettre fin à ces violations croissantes et tenir les autorités d'occupation pleinement responsables de la vie et du bien-être physique et psychologique des prisonniers.

L'ONU insiste sur la nécessité d'autoriser l'entrée d'une plus grande quantité de matériel d'abri à Ghaza

L'Organisation des Nations unies a souligné l'urgence de permettre l'entrée d'une quantité beaucoup plus importante de matériel d'abri dans la bande de Ghaza avant l'arrivée de l'hiver. Le porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré, lors d'un point de presse, qu'il était impératif

d'accroître de manière significative les livraisons de matériel d'abri vers Ghaza avant la saison hivernale.

Il a précisé que les organisations humanitaires poursuivent l'intensification de leurs activités dans les zones auparavant difficiles d'accès, indiquant que 300 tentes et 14.700 couvertures ont été distribuées aux

familles déplacées et nécessiteuses dans la région de Khan Younés.

Farhan Haq a également affirmé que les équipes onusiennes avaient réussi à faire entrer 10.638 tonnes de fournitures essentielles par les points de passage depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Gaza. De son côté, le bureau d'informa-

tion du gouvernement de Ghaza a fait savoir que 986 camions d'aide humanitaire seulement avaient pu entrer dans la bande de Ghaza depuis la mise en œuvre du cessez-le-feu, sur un total de 6.600 camions qui auraient dû y accéder jusqu'à lundi soir, conformément à l'accord conclu dans le cadre du cessez-le-feu.

LIBAN

Un citoyen tombe en martyr dans une agression sioniste dans le sud du pays



Le ministère libanais de la Santé a annoncé mercredi qu'une personne est tombée en martyr dans une frappe aérienne sioniste sur le sud du pays.

Selon l'agence nationale de l'Information (ANI) qui cite le ministère, "un drone de l'armée (sioniste) a ciblé une moto sur l'ancienne route du cimetière de la ville d'Ain Qana dans la région d'Iqlim al-Tuffah, tuant le conducteur".

En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit régulièrement ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

Face à la violation de l'intégrité territoriale du Liban, le président libanais Joseph Aoun a dénoncé récemment "une volonté de l'entité sioniste de détruire les infrastructures productives et d'entraver la reprise économique sous prétextes sécuritaires".

COLOMBIE

La justice annule la condamnation de l'ex-président Uribe pour subornation de témoins

La justice colombienne a annulé mardi la condamnation de l'ancien président Alvaro Uribe pour avoir exercé des pressions sur des paramilitaires afin qu'ils nient leurs liens avec lui.

L'ex-président (2002-2010), âgé de 73 ans, était devenu en août le premier ancien président de Colombie condamné pénalement et privé de liberté, pour subornation de témoins et fraude procédurale.

Le juge du tribunal de Bogota ne s'est pas encore exprimé sur la peine de douze ans d'assignation à résidence liée à cette condamnation.

Alvaro Uribe était accusé d'avoir cherché à soudoyer des témoins afin d'éviter d'être associé aux milices d'extrême droite ayant livré une guerre sanglante aux guérillas en Colombie.

La justice avait décidé de lever son assignation à résidence dans l'attente de son procès en appel.

Cette affaire très médiatisée a commencé en 2018, lorsque la Cour suprême a ouvert une enquête sur les liens présumés d'Alvaro Uribe avec les paramilitaires face aux accusations du sénateur de gauche et candidat à la présidence Ivan Cepeda.

L'ex-président a toujours nié tout lien avec les paramilitaires et soutient que l'affaire est une persécution politique de la gauche.

APS

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION M. Zoheir Bouamama prône un audiovisuel national fort, éthique et influent

Dans un climat marqué par les mutations technologiques et les enjeux de souveraineté médiatique, le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a réuni mardi au siège de son département les directeurs des chaînes de télévision privées.

Par Abed Meghit

Cette rencontre stratégique a permis d'examiner en profondeur la situation du paysage audiovisuel algérien, ses défis, ainsi que les perspectives d'un développement harmonieux et durable. Le ministre a souligné, dans son intervention, la nécessité impérieuse de bâtir des médias nationaux puissants et crédibles, capables d'exercer une influence constructive sur l'opinion publique.

« Nous devons nous appuyer sur des établissements solides, professionnels et modernes, en phase avec les transformations numériques et les exigences du service public », a-t-il déclaré.

M. Bouamama a insisté sur le respect strict des normes professionnelles et déontologiques dans le traitement de l'information, appelant à la production



de contenus responsables, ciblés et porteurs des valeurs nationales.

Pour lui, la télévision algérienne doit être un espace de confiance et de proximité, au service du citoyen et de l'intérêt général.

Le ministre a également mis en avant les efforts du ministère pour soutenir et structurer le système médiatique national à travers un cadre juridique rénové.

Il a rappelé que la finalisation des

textes d'application régissant le secteur est en cours, afin de garantir une régulation efficace et transparente du marché audiovisuel.

Cette réunion, qualifiée de fructueuse par les participants, a aussi permis de débattre des mécanismes de partenariat entre les différents acteurs du secteur et des voies de renforcement de la coopération entre institutions publiques et privées.

Les directeurs des chaînes de télévision ont salué cette initiative, estimant qu'elle traduit une réelle volonté de dialogue et d'écoute.

Ils ont exprimé leur satisfaction face à l'ouverture du ministre et à son engagement pour un accompagnement professionnel et technique durable.

Tous ont convenu de la nécessité de travailler ensemble à l'édification d'un paysage audiovisuel équilibré, moderne et résolument tourné vers la qualité et la crédibilité.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS Évaluation du système des festivals culturels et du soutien accordé aux associations

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé lundi soir à Alger une réunion de travail consacrée à la présentation des bilans sur l'organisation et le déroulement des festivals culturels et des grandes manifestations artistiques, ainsi que sur le soutien public accordé aux associations culturelles et artistiques, indique un communiqué du ministère publié mardi. Lors de cette rencontre, inscrite dans le cadre du suivi régulier des activités de son département, qui visent plus d'efficacité dans la gestion culturelle, la ministre a insisté sur "la nécessité de revoir la carte des festivals culturels et de réexaminer les textes réglementaires qui les encadrent, notamment le décret exécutif n° 03-297, afin d'assurer leur conformité avec les politiques culturelles nationales".

Mme Bendouda a appelé dans ce contexte, à la "relance des festivals suspendus et à la révision du système des festivals, en vue d'améliorer leurs mé-

canismes d'organisation et d'orientation", de manière à assurer "une rentabilité culturelle, économique de développement effective" qui comptera parmi "les instruments de production de valeur culturelle".

Elle a également souligné l'importance de procéder à l'application de la stratégie de communication et de médiatisation des activités culturelles à l'échelle nationale, pour une plus grande coordination et une meilleure visibilité.

La ministre a insisté sur l'adoption de "procédures précises" d'évaluation des festivals "avant et après leur tenue", au regard du financement public dont ils bénéficient, dans une démarche visant à "ancrer les principes de transparence et de bonne gouvernance" et à "garantir une utilisation optimale des ressources publiques".

Mme Bendouda a en outre appelé à "élaborer une nouvelle approche de répartition du soutien public fondée sur

l'équité et la transparence", tout en accordant la priorité aux associations œuvrant à la "préservation du patrimoine immatériel, à la promotion de la lecture et aux activités qui l'accompagnent, ainsi qu'au développement du contenu culturel numérique".

La ministre de la Culture et des Arts a précisé que cette nouvelle approche vise à "transformer les festivals en des plateformes de production culturelle et intellectuelle durable, contribuant ainsi, à renforcer la créativité et la diversité culturelle".

Elle a enfin insisté sur la "nécessité de développer les espaces destinés aux échanges culturels locaux", de manière à en faire des outils dédiés à la "promotion de la création nationale, à travers des programmes de qualité valorisant l'identité algérienne et accompagnant les mutations culturelles actuelles, tout en favorisant la coopération intersectorielle par le biais d'accords de partenariat".

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES DE MASCARA Des toiles mettant en relief des sites historiques ancrés

Des tableaux et toiles à l'huile mettant en relief des sites historiques ancrés de plusieurs régions du pays sont exposés dans le cadre de la 17^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Kermaz", dont les activités se clôturent ce mercredi à la Maison de la culture "Abi Ras Ennaceri" de Mascara.

Cette manifestation a permis aux visiteurs de découvrir plus de 60 tableaux en aquarelle réalisés par de jeunes artistes plasticiens, parmi plus de 200 œuvres exposées, mettant en valeur la richesse patrimoniale et historique de nombreuses villes algériennes.

L'artiste Messaoud Bouchafra, originaire de Constantine, a indiqué aux visiteurs que ses œuvres s'inspirent principalement des monuments historiques de la ville des ponts suspendus, tels que le vieux quartier Souika, la mosquée Sidi Lakhdar et le palais Ahmed Bey.

De son côté, l'artiste Djamelidine Mebrek, de la wilaya d'Alger, a indiqué avoir peint 50 tableaux à l'huile retraçant l'histoire des sites archéologiques et monuments historiques d'Alger, notamment la Casbah, la Grande Mosquée, l'église Notre-Dame d'Afrique et le palais des Rais (Bastion 23).

Une compétition pour la meilleure peinture à l'huile a été lancée ce jour dans le cadre de cette manifestation.

Les œuvres seront évaluées par un jury composé de spécialistes en arts plastiques, ont précisé les organisateurs.

La clôture de cette manifestation culturelle est prévue pour ce mercredi soir, avec une cérémonie de remise de distinctions aux artistes participants, accompagnée d'une soirée artistique animée par les associations "El Maghdiriya" (musique andalouse et populaire) et "El Afrah" (musique moderne).

Ce salon, organisé à l'initiative de l'établissement culturel précité, a réuni 38 artistes plasticiens amateurs et professionnels, représentant 24 wilayas du pays.

10^e FESTIVAL DE LA CRÉATION FÉMININE L'exposition met en valeur des conceptions culturelles ancestrales

L'exposition du 10^e Festival culturel national de la création féminine, qui se poursuit jusqu'au 24 octobre à la Villa Boukine (Hussein Dey Alger), met en valeur des conceptions et des faits culturels qui rappellent la richesse et l'ingéniosité de la créativité ancestrale.

Réunies sous le slogan "Authenticité qui se narre... Créativité illuminante", les exposantes, issues entre autre de, Oued Souf, Adrar, Alger, Tamansasset, M'Sila, Boussaada, Touggourt, Tindouf, Djanet, El Meneaa, Ghardaïa ou encore Illizi, ont été triées sur le volet pour présenter le patrimoine culturel ancestral dans un élan pédagogique et une vision contemporaine.

Diplômée de l'Ecole nationale supérieure des Beaux Arts d'Alger, la jeune designer Djennat Mahfoud d'Alger présente le projet "TAFAT" (lumière en Tamazight), une habitation saha-

rienne localisée à Djanet, adaptée à son environnement local naturel et culturel, reprenant les codes de l'architecture traditionnelle algérienne.

Cette maison comprend un patio et un moucharabieh, offrant le confort d'un mode de vie saharien traditionnel, redéployés dans une conception contemporaine, empreinte de modernité.

Une unité centrale dotée d'un patio qui regroupe les lieux de la vie collective d'une maison ordinaire (salon, cuisine, salle à manger et salle de bain) se dresse au milieu de la construction, entourée de trois unités individuelles à usage plus intime (chambres).

L'habitation est réunifiée par une toiture courbée dressée en deux parties, la première, surmontée de panneaux solaires, qui offre une isolation thermique supplémentaire, et la seconde, ombre des abris pour

véhicules, ainsi que des espaces pour détente (Qaadet).

Conforme aux normes écologiques, cette habitation est conçue à partir de briques de terre crues, ainsi que de bois de palmiers local traité, jouissant de faisceaux de lumière vifs, obtenus grâce aux façades de son unité centrale qui laissent pénétrer naturellement la lumière.

D'autres stands mettent en valeur l'"Imzad", instrument de musique inscrit en 2013 par l'Unesco sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, l'"Ahalil" de Gourara genre poétique et musical de la région du sud-ouest de l'Algérie qui figure depuis 2005 parmi les chefs-d'œuvre du patrimoine universel, le patrimoine "Hasani" de la région sud-ouest algérienne et le "Tindi", patrimoine musical et rythmique touareg.

Les exposantes se sont affairées à renseigner les visiteurs sur le montage d'une boucle poétique, rythmique ou musicale de ces genres autochtones, aux cadences irrégulières, qui, une fois saisie par l'apprenant, sera multipliée pour produire un corpus musical sur lequel interviendra la déclamation chantée du texte.

D'autres stands ont concerné les techniques de pigmentation de la laine dans le travail du tissage, le traitement du cuir par le cintrage notamment et celui du cuir, ainsi que les processus de façonnage de fantaisies et de bijoux traditionnels.

Sabah Selama et Nadjat Hamoudi (mère et fille) de Boussaada arrivent à créer une matière compacte à partir d'un mélange hétérogène de matériaux aux aromes et aux parfums exotiques, soumis à la distillation jusqu'à obtenir une pâte malléable de laquelle elles

façonnent des éléments de formes diverses qu'elles endurent pour fabriquer différents modèles de colliers.

D'autres étalages montrent la confection de tapis, de vannerie, de burnous, de tenues traditionnelles et autres, alors que les artistes peintres, El Bahi Yaahia, El Khir Maroua, Nour El Yaquin, Selma Bouhired, présentent leurs toiles figuratives aux couleurs vives, conçues dans la technique mixte, aux côtés de Lotfi Dilove, et Nessy qui eux, travaillent sur des formes qui redonnent vie à des objets récupérés ou recyclés.

Ouvert le 18 octobre, le 10^e Festival culturel national de la création féminine a également inscrit dans son programme des Masters-class et des conférences, autour du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

APS

DU 31 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2025 1^{er} Hackathon national pour la jeunesse, et l'innovation numérique et médiatique

Le ministère de la Jeunesse lance, à partir du 31 octobre, le 1^{er} Hackathon national pour la jeunesse, et l'innovation numérique et médiatique, afin de permettre aux jeunes de contribuer à la conception d'outils de travail et à l'élaboration des activités et événements de leurs établissements, indique, mercredi, un communiqué du ministère.



Cet événement national, qui se déroulera jusqu'au 3 novembre 2025 dans la wilaya de Sétif, sous le slogan "ensemble vers la modernisation de l'établissement de jeunesse", s'inscrit dans le cadre des "festivités commémorant le 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre et découle de la conviction du secteur que la planification de l'avenir ne peut se faire sans la participation de la jeunesse algérienne, riche en talents et en capacités qui peuvent faire la diffé-

rence", en sus du "rôle de la modernisation dans la revitalisation des établissements de jeunesse".

Dans le cadre de la symbolique de la commémoration du 71^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954, "71 jeunes filles et garçons, dont 50 participant dans le domaine de l'innovation numérique et 21 autres dans la conception médiatique, seront choisis pour participer au concours".

Le hackathon comprend deux principaux concours, à savoir "Maison de jeunes virtuelle" et "Conception

d'une identité visuelle unifiée pour les établissements de jeunesse".

Le ministère a souligné que ce hackathon s'inscrit dans le cadre d'un "projet ambitieux visant à renforcer l'attractivité des établissements de jeunesse, à redynamiser leurs espaces, à mettre en valeur les capacités de nos jeunes et à assurer un environnement propice à l'apprentissage, à la formation et à l'échange d'expertises, conformément à la nouvelle vision du ministère visant à soutenir la nouvelle génération et à

l'accompagner dans ses actions d'innovation et de numérisation".

Dans ce cadre, le ministère a invité "tous les jeunes algériens talentueux et intéressés par le domaine numérique ou médiatique à s'inscrire et à participer à cet événement national qui nous permettra d'avancer vers un avenir plus moderne et plus efficace pour les établissements de jeunesse", sur le site officiel du ministère via le lien: <https://hackathon-2025.mjeunesse.gov.dz/>.

APS

UNIVERSITÉ Lancement du premier master en systèmes de contrôle et de brouillage des drones

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a procédé, mardi à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar, au lancement du premier Master en systèmes de contrôle et de brouillage des drones en Algérie.

Composée de 30 étudiants en électronique, électrotechnique, télécommunications et automatique, issus des différentes universités du pays, cette promotion suivra une formation académique, technique et scientifique spécialisée sur une période de deux (2) ans, au terme de laquelle les lauréats seront recrutés directement au Centre de recherche en technologie industrielle (CRTI) et dans des établissements similaires.

A cet égard, M. Baddari a souligné que l'objectif de ce Master "sensible", assuré en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure des systèmes autonomes (ENSSA), est de "former des cadres et des ingénieurs algériens maîtrisant la technologie des aéronefs sans pilote, à travers la conception et le développement de systèmes intelligents et de technologies de détection, d'analyse et de contrôle des drones, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'électronique de défense". Le ministre a souligné que "l'Algérie nouvelle et victorieuse œuvre aujourd'hui pour la souveraineté nationale" en "investissant dans les sciences et la technologie de pointe", réaffirmant l'engagement de son département à accompagner cette élite qui, a-t-il dit, "relèvera le défi de la souveraineté technologique".

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la sante

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 099728019000328

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/ 2023, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 65 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés Publics, et des délégations de service publics.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de M'Sila informe tous les participants à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2024 paru dans le journal en langue nationale Al-Mustaqbal Al-Maghribi et le journal en langue française DK NEWS du 22 février 2024 que l'attribution provisoire pour le projet portant sur le lot suivant a été annulée :

Acquisition du parc auto au profit de l'hôpital 240 lits de sidi aissa (W. M'Sila)

Lot n° 02 : Acquisition d'un camion

Conformément au l'article 82 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés Publics, et des délégations de service publics, Tout conteste, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la 1^{ère} parution du présent avis

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation sont invités à se rapprocher à la direction de la santé et de la population de la Wilaya de M'sila, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce.

DK NEWS

Anep : 2516033233 du 23/10/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la sante

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 099728019000328

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/ 2023, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 65 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés Publics, et des délégations de service publics.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de M'Sila informe tous les participants à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2024 paru dans le journal en langue nationale Al-Mustaqbal Al-Maghribi et le journal en langue française DK NEWS du 22 février 2024 que l'attribution provisoire pour le projet portant sur le lot suivant a été annulée :

Acquisition du parc auto au profit du complexe mère-enfant de Bou Saada (W. M'Sila)

Lot n° 02 : Acquisition d'un camion

Conformément au l'article 82 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés Publics, et des délégations de service publics, Tout conteste, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la 1^{ère} parution du présent avis

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation sont invités à se rapprocher à la direction de la santé et de la population de la Wilaya de M'sila, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce.

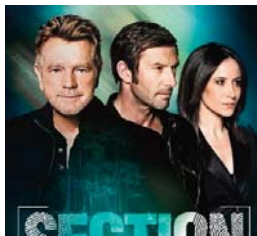
DK NEWS

Anep : 2516033236 du 23/10/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Section de recherches Saison 15



Le capitaine Martin Bernier (Xavier Deluc) est à la tête du groupe Homicides de la Section de Recherches de Bordeaux, une unité d'élite de la police française dédiée à résoudre les affaires criminelles les plus complexes. Dans cette première saison, l'équipe est confrontée à une série de meurtres mystérieux et d'enquêtes dramatiques qui mettent à l'épreuve leur expertise et leur détermination. Parmi les affaires marquantes, l'assassinat d'une mère modèle sur une autoroute suscite des interrogations sur la nature de son passé, tandis que le meurtre d'un tétraplégique révèle un réseau de secrets et de mensonges.

France 2 20:10

Envoyé spécial



Plus d'un an après l'évasion sanglante du trafiquant de drogue Mohamed Amra au printemps 2024, la France a inauguré cet été sa première prison de haute sécurité, située à Vendin-le-Vieil, dont le régime carcéral est inspiré du modèle des prisons anti-mafia italiennes : isolement quasi-total, parloirs derrière une vitre, fouilles systématiques. Élise Lucet et son équipe font découvrir en exclusivité ces nouveaux quartiers de lutte contre le crime organisé et recueillent les témoignages de plusieurs détenus considérés comme les plus dangereux de l'Hexagone.

France 3 20:10

De miel et de sang



Dans un village isolé des Cévennes, où les montagnes gardent jalousement les secrets des générations passées, le capitaine Fred Carrel revient après des années d'absence, les cicatrices de son histoire familiale encore ouvertes. Ce retour forcé n'a rien d'un hasard : Sara, une ancienne camarade de lycée devenue commandante de la gendarmerie locale, l'appelle à l'aide pour élucider une mort aussi mystérieuse qu'inquiétante. Antoine Bernier, un homme que Fred connaît bien — et à qui il doit la vie —, a été retrouvé sans vie, victime en apparence d'une attaque d'abeilles. Mais les circonstances du drame éveillent rapidement les soupçons : les piqûres semblent trop précises, trop ciblées, pour n'être qu'un accident.

CANAL+ 20:06

Football : Ligue Europa Saison 2025 Lille / PAOK Salonique



Niklas Castro et les Lillois ont débuté la phase de Ligue par une belle victoire (2-1) face à Brann Bergen avant d'affronter l'AS Rome. Pour leur deuxième match devant leur public du Stade Pierre-Mauroy, les Dogues veulent prendre trois points importants contre les Grecs du PAOK Salonique. Olivier Giroud devra apporter son expérience du haut niveau ce soir au sein d'un effectif du LOSC jeune. Un succès permettrait aux hommes de Bruno Genesio de se positionner idéalement dans le peloton des équipes qui visent les huit premières places du classement. Le PAOK a démarré la phase de Ligue par un nul à domicile (0-0) contre le Maccabi Tel-Aviv avant d'affronter le Celta Vigo.

6 20:10

Le meilleur pâtissier Saison 14



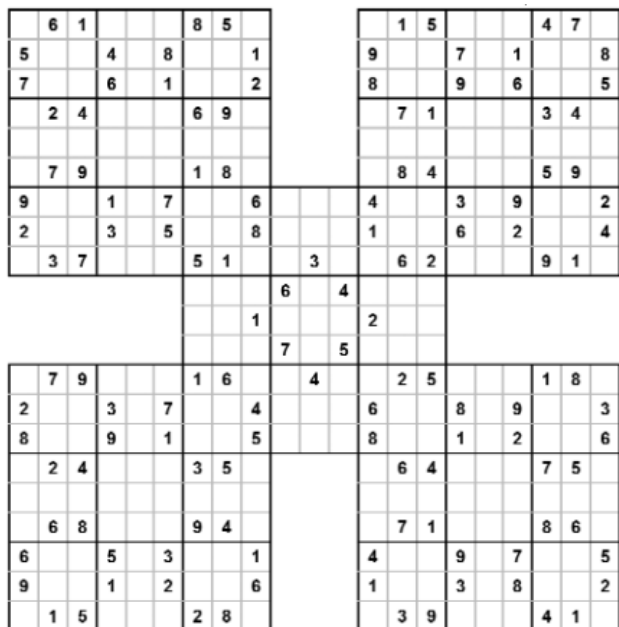
Pendant la semaine de l'horreur, les pâtissiers toujours en lice affrontent trois épreuves redoutables : revisiter le roulé classique en version monstrueuse, confectionner le gâteau-cerveau avec ses multiples textures et saveurs surprenantes, et créer un gâteau-lanterne suspendu symbolisant leur plus grande peur. Cyril, aux côtés de Mercotte et du chef Pierre Marcolini, accompagne les candidats dans ces défis où créativité et technique se mêlent pour frissonner de gourmandise.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2841

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



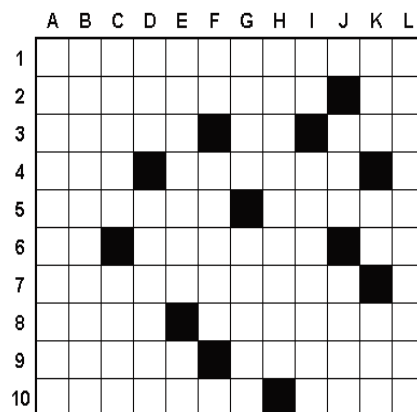
"Il n'y a pas de gens plus vides que ceux qui sont pleins de leur mérite."
Jean-Étienne-Judith Forestier

Mots croisés n°2841

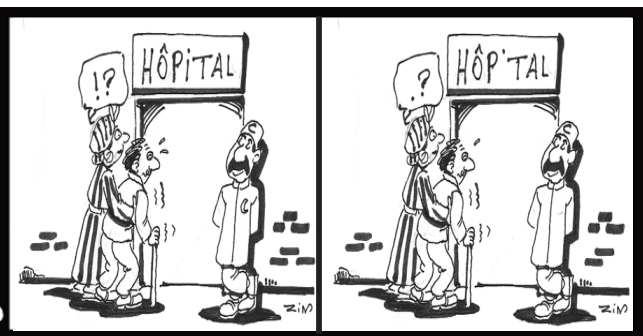
- 1 - Considérablement augmentés
2 - Hargneux - Saint bigourdan
3 - Esprits protecteurs - Lac pyrénéen - Geste incontrôlé
4 - Sélection - Très dense
5 - Défalqueras - Impératrice d'Orient
6 - Apparu - Ancêtre - Ville de Chaldée
7 - Horripilera
8 - Hygiénique - Marquées d'une empreinte
9 - Examinai à contre-jour - Choses sans valeur
10 - Morte - Produit de gros efforts

Horizontalement:
Verticalement:

- A - Anomalie visuelle
B - Repousserait
C - Uni - Pouffer
D - Vieux bison - Entaillai
E - Répertoire - A la mode
F - Il vaut le tantale - Graveleuses
G - Aussi - Déchet organique
H - Mise en forme parfaite
I - Largeur de papier - Ralents
J - Massacre - Obligé
K - Rassemblement de grains - Désert - Quart touristique
L - Aridité



Terreurs



crier comme un âne évolution ↓	écorne- rai fortuite- ment ↓	↓	immo- déré beau paysage ↓	↓	adipeux ↓	identique change- raient ↓	↓	petite bouteille double règle ↓	↓	laid hourra de corrida ↓	↓
remuant →					signe de sainteté chamois purénéen ↓			largeurs d'étoffe bols de chimiste ↓	→		
guérie ↓											
mises en vers →					habitude ↓					le premier venu ↓	
rompt ↓			d'origine ↓	→						excla- mation odeurs putrides ↓	
	roderai →							fait son choix temps de formation ↓	→		
enjolivai ↓	finassai ↓			ériquent ↓							
				avaleras ↓							
emploient →											
graveleux ↓			étain en symbole pied mignon ↓	→	palier ↓				pièces rou- maines ennuies ↓	→	
					maisons de fous ↓						oiseau à chair fine ↓
petits lamas plantes des bois ↓						articu- lation galerie vitrée ↓	→				
						bedaine ↓					
						symbole de nudité ↓					
change- ras la forme ↓	mot de liaison ↓	→		bord de fleuve ↓	→			orient ↓	→		montrera son ennui ↓
	élargiras ↓			dénigrera ↓							
adoreras →											
grade de judoka ↓											
			problème ↓	→		n'avoue- rai pas affirma- tion ↓					
			fortifier ↓								
vedettes →					petits poèmes ↓	→				phase de satellite ↓	→
premier pronom ↓			plaisanté ↓	→	frôla ↓					joue ↓	
			beau perroquet ↓		se préci- pita (se) surplus de soldat ↓	→		samarium au labo lieu de pâturage ↓	→		désert de pierres ↓
tirerai sur l'aviron éviteras ↓								groupe de deux c'est pareil ↓	→		
						nacrer ↓					
danse ta- pagueuse →										chef mu- sulman →	

Solution

[illegible]

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	M	U	L	T	I	P	L	I	E	S
2	A	C	A	R	I	A	T	R	E		P	E
3	L	A	R	E	S		O	O		T	I	C
4	T	R	I		T	O	U	F	F	U		H
5	O	T	E	R	A	S		I	R	E	N	E
6	N	E		A	I	E	U	L	E		U	R
7	I	R	A	I	T	E	R	A	I	T		E
8	S	A	I	N		S	I	G	N	E	E	S
9	M	I	R	A	I		N	E	A	N	T	S
10	E	T	E	I	N	T	E		S	U	E	E

• NESTHETIQUE • BAILLIERA
• FOLE • AHNTE • ORTOLAN • RERA
• OLE • RELENTS • OR • M • SA
• TE • TETS • GENTES • ESSA
• PAEIL • STAGEE • ASIE • PRE
• MUER • ALIENT • VER • ANDA • IN
• GRAS • TAREES • VER • OU • IN
• O • IS • ARDS • ASILERS • RA • SA
• EFFRENE • IN • GERE • DERAS • RAB
• ST • FAME • RAIL • PLETON • AR • MERA
• AN • CCI • DENT • ELLE • TON • AR • MERA
• BRAC • IRE • RU • SAL • E • EVAN • SE • RMA
• TT • C • C • O • O • S • R • D • J • P •

GYMNASTIQUE - MONDIAUX 2025

L'Algérienne Kaylia Nemour en lice pour trois médailles à Jakarta

L'Algérienne Kaylia Nemour a confirmé ses excellentes performances lors des qualifications des Championnats du monde de gymnastique artistique à Jakarta, en se hissant à la troisième place du concours général (53,865 pts), derrière la Russe Angelina Melnikova (54,566) et la Japonaise Aiko Sugihara (54,099).

Championne olympique 2024 aux barres asymétriques, Nemour a réalisé une prestation solide et équilibrée sur l'ensemble des quatre agrès, avec notamment une très haute note de 15,533 à son agrès de prédilection.

Ce score lui permet non seulement de figurer parmi les favoris du concours général, mais aussi de se qualifier pour trois finales: le concours général, les barres asymétriques et la poutre.

Cette triple qualification confirme la montée en puissance de la gymnastique algérienne, qui s'affirme comme l'une des principales figures mondiales de la discipline depuis son sacre olympique à Paris en 2024. Sa performance à Jakarta illustre également les progrès constants de la gymnastique algérienne sur la scène internationale.

La finale du concours général féminin se tiendra jeudi 23 octobre, avant celles des barres asymétriques et de la poutre prévues ce week-end. A noter que la Russe Angelina Melnikova, engagée sous bannière neutre, a dominé les qualifications avec un total de 54,566 points, devant Sugihara et Nemour.

Les Championnats du monde 2025 rassemblent à Jakarta 483 gymnastes (279 hommes et 204 femmes) représentant 82 pays, dans un format classique comprenant des finales par moteur et par concours général.



Résultats à l'issue des qualifications féminines des Championnats du monde de gymnastique 2025, mardi à Jakarta :

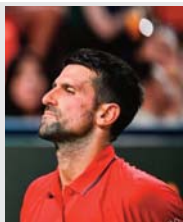
1. Angelina Melnikova (RUS*) 54,566 points
2. Aiko Sugihara (JPN) 54,099
3. Kaylia Nemour (ALG) 53,865
4. Zhang Qingying (CHN) 53,699
5. Dulcy Caylor (USA) 52,765

6. Karina Schoenmaier (GER) 52,131
7. Ludmila Roshchina (RUS*) 52,065
8. Rina Kishi (JPN) 51,965
9. Leanne Wong (USA) 51,865
10. Alba Petisco (ESP) 51,665

NDLR : *Les gymnastes russes concourent sous drapeau neutre.

TENNIS
Djokovic renonce à sa participation

Le Serbe Novak Djokovic, N.5 mondial, a annoncé mardi soir son forfait pour le tournoi Masters 1000 de Paris de tennis, prévu du 27 octobre au 2 novembre. "Malheureusement, je ne jouerai pas à Paris cette année", explique sur Instagram le Serbe de 38 ans, septuple vainqueur du tournoi parisien, un record. "J'y ai eu des souvenirs merveilleux et de grands succès au fil des années", ajoute l'homme aux 24 Grands Chelems, qui "espère" y participer de nouveau l'an prochain. Déjà absent à Paris l'automne dernier, Djokovic s'est montré extrêmement sélectif cette saison sur les tournois auxquels il participe. Après son élimination par Carlos Alcaraz en demi-finale de l'US Open début septembre, il n'avait fait son retour qu'un mois plus tard, au Masters 1000 de Shanghai.



L'Université de Leipzig ouvre ses portes aux entraîneurs algériens (ministère)

Les inscriptions des entraîneurs algériens souhaitant suivre des cursus à l'Université de Leipzig (Allemagne) sont désormais ouvertes, a indiqué mardi le ministère des Sports.

"L'Ambassade d'Allemagne en Algérie a procédé dernièrement à l'ouverture des inscriptions pour les entraîneurs algériens souhaitant suivre des cursus dans la prestigieuse Université de Leipzig, qui leur pro-

pose différentes sessions de formation, dans plusieurs disciplines sportives", a précisé le ministère.

L'Allemagne ravive ainsi une vieille tradition, entre les entraîneurs algériens et l'Université de Leipzig, et qui remonte à la fin des années 1960 - début 1970.

En effet, plusieurs techniciens algériens avaient rejoint cette université pour enrichir leurs connaissances en football.

BASKETBALL
Création d'une NBA Europe dans «les deux prochaines années»

Mark Tatum, bras droit du commissaire de la NBA Adam Silver, a détaillé mardi un peu plus le projet de mise en route d'une NBA Europe, avec pour objectif "un lancement

dans les deux prochaines années".

A l'occasion d'une conférence de presse donnée aux médias internationaux, jour de reprise de la NBA dans la nuit

de mardi à mercredi, les questions qui visaient Mark Tatum, N.2 de la ligue nord-américaine, ont évidemment tourné autour de la création d'une NBA Europe dans les prochaines années.

Le dirigeant a apporté de nombreuses précisions, confirmant l'intention de lancer ce nouveau Championnat "dans les deux prochaines années". Quant aux pays à même d'accueillir une franchise, ils ont également été révélés: "Lors de la première phase de développement, nous visons l'Espagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Allemagne et peut-être la Turquie et la Grèce", a développé Tatum.

"La raison pour laquelle nous faisons tout cela n'est pas commerciale avant tout, a tenté

de justifier le bras droit du commissaire Adam Silver. Le basket est le sport N.2 en Europe, et vous le voyez en Euro-ligue, il n'y a pas de franchise permanente au Royaume-Uni, à Paris, Rome ou Berlin. Cette ligue n'est pas ouverte à tous les clubs d'Europe". "Nous sommes convaincus qu'il y a une place pour tous les clubs européens dans notre écosystème. (...) Nous parlons avec beaucoup de clubs, Grèce incluse", a-t-il ajouté.

Places fortes du basket européen, la Grèce ne semblent pas vraiment être prioritaires pour la NBA, bien que Tatum n'ait pas écarté l'idée d'une intégration progressive: "Nous sommes convaincus qu'il y a une place pour tous les clubs européens dans notre écosys-

tème, et nous continuerons de travailler avec l'Euro-ligue et la FIBA afin de voir si nous pouvons trouver une solution, parce qu'au bout il s'agit d'abord d'être au service des fans. [...] Nous parlons avec beaucoup de clubs, Grèce incluse, mais je ne peux pas entrer dans les détails".

Alors que les regards vont désormais se tourner vers les Etats-Unis et le début de la saison américaine, il faut imaginer que les deux matchs de saison régulière organisés en janvier à Berlin (le 15) et Londres (le 18) constitueront l'occasion parfaite pour les dirigeants de la NBA de préciser un peu plus un plan aux contours de plus en plus définis.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR) JS KABYLIE - US MONASTIR, SAMEDI A 19H 00 AU STADE HOCINE AIT AHMED Les Canaris de Djurdjura veulent valider leur billet

La formation de Djurdjura s'apprête à disputer, samedi soir à 19h00 au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, le match retour du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine face aux Tunisiens de l'US Monastir.

Par F. Yanis

Les Canaris abordent cette rencontre avec un avantage de trois buts acquis lors du match aller à Sfax, grâce à une prestation solide et réaliste. Cependant, si ce résultat place les coéquipiers de Zinedine Belaid en position favorable, rien n'est encore joué, et la prudence reste de mise. Avec cette avance, la mission principale des hommes de Josef Zinnbauer sera de «finir le travail» devant leur public et décrocher officiellement leur qualification pour le deuxième tour préliminaire. Une victoire, ou même un match nul, ne suffira aux Jaune et Vert, mais l'entraîneur allemand ne veut pas que ses joueurs tombent dans le piège de la facilité. Double vainqueur de la CAF Champions League (1981 et 1990), quintuple lauréat de la Coupe de la CAF et véritable ambassadeur du football algérien en Afrique, la JSK nourrit toujours l'ambition de retrouver les sommets de l'Afrique. Chaque participation est donc une occasion de renouer avec son glorieux passé et d'écrire de nouvelles pages de son histoire.

La gestion de l'effectif entre rotation et continuité

Le technicien Allemand Josef Zinnbauer a annoncé son intention de procéder à quelques ajustements par rapport au match aller et au dernier rendez-vous en championnat face à l'USMK mardi au stade Hocine Ait Ahmed. Des éléments comme Nechat, Malki, Akhrib, Boudebouz, Boudjemaa et Bot d'ailleurs ce dernier qui a marqué le but de la victoire dans les derniers minute de jeu à la 87 durant cette journée l'entraîneur en chef de la JSK a fait tourner son effectif face à l'USMK ont montré leurs qualités, tandis que certains titulaires habituels ont été ménagés en prévision du match de Ligue de champions dafrique face à l'US Monastir prévue samedi soir au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou et pour la ligue 1 Mobilis contre la JS Saoura, prévu le 29 octobre. Cette rotation vise à maintenir tout le groupe concentré et compétitif, tout en préservant les cadres.

Le technicien Allemand de la JSK Zinnbauer insiste sur la vigilance et le sérieux

Malgré le bon résultat en déplacement, Josef Zinnbauer a multiplié les mises en garde contre l'excès de confiance. Le technicien allemand insiste sur l'importance de prendre l'adversaire au sérieux et de chercher à marquer rapidement pour éviter toute mauvaise surprise. Il rappelle que l'US Monastir, désormais sous la

houlette d'un nouvel entraîneur, n'a «rien à perdre» et jouera le tout pour le tout afin de créer l'exploit.

Une opportunité pour les attaquants

Ce rendez-vous représente aussi une belle occasion pour les joueurs offensifs de la JSK de retrouver efficacité et confiance. Après un début de saison où la finition a parfois fait défaut, ce match pourrait permettre aux attaquants de se libérer devant la cage et d'enchaîner une troisième victoire consécutive toutes compétitions confondues. Une qualification, conjuguée à une nouvelle victoire, renforcerait la dynamique positive du club. Les Canaris aborderaient alors avec sérénité et ambition la prochaine rencontre du championnat contre la JS Saoura, un adversaire toujours difficile à manier. La JSK, en quête d'une saison stable et réussie, sait qu'une série de bons résultats est le meilleur moyen de regagner la confiance de ses supporters et d'envoyer un signal fort sur la scène nationale comme continentale.

Boudjemaa d'entrée face à l'US Monastir

Etant donné que Artur Bada et sorti blessé lors du match face à l'USMK Khenchela, le coach allemand devrait opter pour le milieu Boudjemaa Mahdi qui sera sûrement aligné d'entrée, le milieu de terrain des Canaris Boudjemaa affiche la belle

forme lors des deux derniers matchs soit en championnat ou en ligue des champions, le technicien allemand Josef Zinnbauer compte beaucoup sur lui pour ce match retour en ligue des champions au stade Hocine Ait Ahmed samedi soir face à l'US Monastir.

Aymen Mahious veut marquer contre Monastir

Après des débuts difficiles sous le maillot des Vert et Jaune, l'attaquant Aymen Mahious veut marquer contre l'US Monastir samedi soir pour se qualifier à la phase de poules. Zinnbauer croit en lui, car malgré son inefficacité lors des premières rencontres du championnat, il le titulariserait à chaque match. Bénéficiant de la confiance de son coach, il donne le meilleur de lui-même pour apporter le plus attendu de lui. L'entraîneur Allemand Josef Zinnbauer a beaucoup réconforté l'attaquant Kabyle Aymen Mahious dans les moments difficiles et ce dernier fait tout pour ne pas décevoir son coach et les supporters de la JSK face à l'US Monastir.

Battue à aller par l'Académie de FAD à Ebimpé (1-0), l'USMA devra renverser la tendance pour son retour au stade olympique du 5-Juillet, tandis que le CRB part avec un léger avantage après son nul décroché à Thiès face aux Guinéens de Hafía Conakry (1-1).

Vainqueur de l'édition 2023, l'USM Alger s'avance diminuée et sous pression. Le club de Soustara devra combler son retard dans plusieurs cadres : les



défenseurs Adam Alilet, Saâdi Redouani et Rayan Mahrouz, ainsi que l'attaquant Riyad Benayad. En revanche, le latéral gauche Lyes Chetti, rétabli d'une blessure, a repris l'entraînement mardi et devrait être opérationnel pour ce rendez-vous décisif. Un casse-tête pour l'entraîneur Abdelhak Benchikha, de plus en plus contesté, qui est contraint de recomposer son onze face à une formation ivoirienne solide et confiante après sa victoire lors de la première manche. Les Usmistes, en manque d'efficacité offensive (quatre buts inscrits en sept matchs toutes compétitions confondues), devront élever leur niveau de jeu pour espérer franchir cet obstacle et poursuivre leur aventure dans une compétition qui leur avait souri il y a deux ans.

La mission s'annonce périlleuse mais pas impossible pour les Rouge et Noir. Ce match sera dirigé par un quatuor congolais, conduit par Jean Pierre Ngueni, assisté de Vitel Dictin Mel Glovel Mapangoulou (1^{er} assistant), et Prislal Malanda (2^e assistant), alors que Fital Charel Just Kokolo est le quatrième

arbitre.

De son côté, le CR Belouizdad abordera son match retour face à Hafía Conakry, dirigé par l'Algérien Lakhdar Adjali, avec une situation plus favorable. Le nul décroché au Sénégal (1-1) laisse entrevoir une qualification à portée de main des Belouizdadis, à condition de se montrer rigoureux et efficace devant son public, qui sera nombreux au stade Nelson-Mandela de Bakari.

Le club de Laâquiba du technicien allemand, Sead Ramovic, qui va enregistrer le retour du défenseur Chouaib Keddad, remis d'une blessure, reste néanmoins prudent face au vice-champion de Guinée. Le Chabab, mal en point en Ligue 1 (7 points en 6 matchs), espère retrouver la confiance grâce à cette campagne continentale, devenue l'un des objectifs majeurs de la saison.

Le CRB qui n'avait pas réussi à aller au-delà des quarts de finale de la Ligue des champions, lors de ces précédentes participations continentales, espère jouer son va-tout en Coupe de la Confédération.

F.Y.

LIGUE 1 MOBILIS (8^E JOURNÉE) JSK 1 - USMK 0 : Victoire tirée par les cheveux

Les canaris poursuivent sur sa lancée victorieuse. En recevant l'USMK, la JSK a arraché une victoire dans les trois dernier minute de la fin de la. Cette victoire permet aux Jaune et Vert d'enchaîner une sixième victoire consécutive toutes compétitions confondues, confirmant la belle dynamique du moment sous la houlette de Josef Zinnbauer. Dès le coup de sifflet, les Nechat et consorts a affiché ses intentions une belle forme et la possession de balle et bien en place tactiquement, les hommes de Zinnbauer ont immédiatement pris le contrôle du jeu.

L'équipe a cherché à imposer son rythme face à un adversaire khencheli très compact et discipliné défensivement. Les camarades de Hamidi ont tenté de construire proprement et de trouver comment arriver au gardien de l'USMK, mais les poulains de Bahloul ont bien préparé pour contrer les attaquants kabyles. Les Souyad et consorts ont mis en place un bloc bas solide, réduisant au maximum les espaces dans leur camp et multipliant les interventions pour contrer les attaquants kabyle, la JSK a manqué de précision dans les trente derniers mètres.

Les tentatives de Mahious et Benchaâ n'ont pas trouvé le cadre ou ont été interceptées par la défense adverse. Les rares ouvertures ont été annihilées par la vigilance du gardien adverse, bien aidé par ses défenseurs. Après la

pause citron, les Canaris sont revenus sur la pelouse avec une autre attitude. Plus agressifs dans le pressing et plus rapides dans la circulation du ballon, ils ont cherché à faire reculer un adversaire de plus en plus fatigué. Les automatismes offensifs se sont mieux dessinés, et les occasions franches ont commencé à se multiplier. Akhrib, très actif sur son couloir, a été le premier à faire frémir le public en expédiant une frappe puissante qui a trouvé le poteau. Quelques instants plus tard, Mahious a cru ouvrir le score sur un magnifique coup franc direct, mais sa tentative a été repoussée par la transversale. La JSK dominait alors largement, et il semblait que le but n'était plus qu'une question de temps. L'USMK, acculée dans son camp, s'est contentée de défendre en bloc, cherchant à jouer le chrono et à exploiter d'éventuelles contre-attaques. Toutefois, la rigueur défensive des Canaris, portée par une charnière centrale solide, n'a jamais été mise en danger.

Le tournant de la rencontre est survenu à la 80 minute après la sortie de, Guemroud, déjà averti, a commis une nouvelle faute évitable qui lui a valu un deuxième carton jaune, synonyme d'expulsion. Réduits à dix, les visiteurs ont encore davantage resserré leur défense, mais la pression de la JSK est devenue insoutenable. Ce fait de jeu a redonné un souffle nouveau aux camarades de. Poussés



par leur public et sentant que le moment était venu de faire la différence, ils ont continué à multiplier les assauts dans la surface adverse. Zinnbauer, voyant son équipe buter sur le mur défensif khencheli, a alors procédé à des changements tactiques judicieux, injectant du sang neuf dans son dispositif.

Ces choix ont rapidement porté leurs fruits. À peine entré en jeu, le défenseur Bott a marqué l'unique but de la rencontre, une minute seulement après son entrée sur le terrain. Sur un corner bien tiré, le ballon est revenu dans ses pieds après un cafouillage, et le joueur de la JSK n'a pas hésité à le propulser au fond des filets, déclenchant une véritable explosion de joie dans les tribunes. Ce but libérateur a récompensé les efforts incessants d'une équipe qui n'a jamais cessé d'y croire et confirme face aux Tunisiens du US Monastir en champions ligu africain, samedi prochain au stade Hocine Ait Ahmed.

F. YANIS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le CR Belouizdad vise la confirmation, l'USMA en mission survie

Les projecteurs du football africain se braquent ce week-end sur les deux clubs phares d'Alger, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés dans le 2^e tour préliminaire retour de la Coupe de la Confédération africaine.

Par Abed Meghit

Deux trajectoires, deux destins : le CRB aborde la manche décisive dans une position confortable, tandis que l'USMA se retrouve au pied du mur, contrainte à une réaction d'orgueil.

Vainqueur de l'édition 2023, l'USM Alger joue gros ce vendredi au stade du 5-Juillet.

Défaite à l'aller face à l'Académie de FAD à Ebimpe (1-0), la formation de Soustara doit impérativement renverser la vapeur pour poursuivre son aventure continentale.

Un défi de taille pour une équipe amoindrie et en quête de repères.

Plusieurs cadres manquent à l'appel : le défenseur central Adam Alilet, les latéraux Saâdi Redouani et Rayan Mahrouz, ainsi que l'avant-centre Riyad Benayad, blessés.

Seule éclaircie dans ce ciel sombre, le retour à la compétition du latéral gauche Lyes Chetti, rétabli et de nouveau opérationnel pour ce rendez-vous crucial.

Abdelhak Benchikha, l'entraîneur des Rouge et Noir, se retrouve face à un véritable casse-tête tactique.

Critiqué pour les récents résultats décevants, il devra trouver la bonne formule pour déstabiliser une équipe ivorienne solide et pleine de confiance après sa victoire à domicile.

L'USMA, qui n'a inscrit que quatre buts en sept rencontres toutes compétitions confondues, peine à retrouver son efficacité offensive.

Le public du 5-Juillet attend une réaction de fierté de



la part de ses joueurs, qui devront allier discipline, intensité et réalisme pour espérer renverser la situation.

La tâche s'annonce ardue, mais pas insurmontable : les Usmistes ont souvent su se transcender dans les moments de vérité.

Le quatuor arbitral congolais, dirigé par Jean Pierre Nguiene, aura la lourde tâche d'assurer la fluidité d'un match où la tension s'annonce palpable.

À quelques kilomètres de là, le CR Belouizdad prépare,

quant à lui, un duel décisif face au Hafïa Conakry, programmé samedi au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Après avoir ramené un nul précieux du Sénégal (1-1), les hommes de Sead Ramovic abordent ce match retour en ballottage favorable.

Devant un public attendu nombreux, le Chabab devra faire preuve de concentration et de rigueur pour confirmer sa supériorité et valider son billet pour la phase de groupes.

Le retour du défenseur Chouaib Keddad, remis de blessure, constitue un atout non négligeable pour le technicien allemand, qui pourra compter sur un effectif presque au complet.

Cependant, la prudence reste de mise : le Hafïa, vice-champion de Guinée, est une équipe imprévisible, capable de bousculer n'importe quel adversaire.

Le CRB, actuellement en difficulté en championnat national (7 points en 6 matchs), voit dans cette campagne africaine une opportunité de rebondir et de relancer sa dynamique.

Éliminés à plusieurs reprises en quarts de finale de la Ligue des champions lors des précédentes saisons, les Belouizdadiens veulent désormais écrire une nouvelle page de leur histoire sur la scène continentale.

Entre la pression de l'USMA et la confiance prudente du CRB, le football algérien s'apprête à vivre un week-end de haute intensité.

Deux clubs, deux ambitions, mais un seul objectif commun : faire briller les couleurs nationales en Afrique et confirmer que l'Algérie reste une terre de football, de passion et de fierté.

CAF AWARDS 2025

L'Algérie nominée pour le titre de meilleure sélection africaine

La sélection algérienne masculine de football, qualifiée à la Coupe du monde 2026, figure parmi les dix équipes nominées pour le titre de meilleure sélection nationale africaine de l'année, dans le cadre des CAF Awards 2025, selon la liste dévoilée mercredi par la Confédération africaine (CAF). Sous la conduite de l'entraîneur bosnien Vladimir Petkovic, la sélection nationale s'est brillamment qualifiée pour la Coupe du monde 2026, en dominant largement le groupe G, avec sept longueurs d'avance sur ses poursuivants directs, l'Ouganda et le Mozambique. Les "Verts" ont également validé haut la main leur billet pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025. En dépit de sa large contribution à l'excellent parcours de l'équipe nationale, Vladimir Petkovic n'a pas été retenu, à la grande surprise, dans la liste des nominés pour le trophée de meilleur entraîneur africain de l'année. Outre l'Algérie, les neuf autres sélections africaines en lice sont : le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Maroc U20, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Dans la catégorie "meilleur club africain de l'année", deux équipes algériennes figurent parmi les nominées : le CS Constantine, demi-finaliste de la Coupe de la Confédération, et le CR Belouizdad, qui avait pris part à la phase de poules de la Ligue des champions. Dans les distinctions individuelles, l'ancien attaquant de l'USM Alger, Ismail Belkacemi (transféré à Al-Ahly SC, Libye), est en lice pour le titre de meilleur joueur africain évoluant sur le continent. L'attaquant de 32 ans avait largement contribué à la belle épopée de l'USM Alger lors de la dernière Coupe de la Confédération, en inscrivant cinq buts et distillant deux passes décisives. Dans la catégorie de meilleur joueur africain évoluant à l'étranger, l'international algérien Mohamed Amoura, meilleur buteur des qualifications de la Coupe du monde 2026 avec dix réalisations, ne figure pas parmi les dix nominés, une absence de marque difficile à expliquer. Pour rappel, la gardienne internationale algérienne de l'Olympique de Marseille, Chloé Ngazi, figure parmi les dix nominées pour le titre de meilleure gardienne africaine de l'année, dans la liste dévoilée vendredi dernier. Ngazi (29 ans) s'est imposée ces dernières années comme l'une des valeurs sûres du poste, aussi bien avec son club qu'avec la sélection algérienne, grâce à sa constance et ses prestations solides sous les couleurs marseillaises. La portière avait été appelée pour la première fois en équipe nationale en mars 2020, lors d'un stage préparatoire au premier tour éliminatoire de la CAN féminine 2020, finalement annulée à cause de la pandémie de Covid-19. Elle a ensuite honoré sa première sélection officielle en octobre 2021, sous la houlette de Radia Fertoul, lors de la large victoire de l'Algérie face au Soudan (14-0) en qualifications pour la CAN-2022.

APS



ELIMINATOIRE CAN FÉMININE 2026 (2E ET DERNIER TOUR ALLER) ALGÉRIE-CAMEROUN

Les Algériennes à pied d'œuvre à Oran

L'équipe nationale féminine de football est arrivée mercredi à Oran, en prévision du match aller face au Cameroun, prévu jeudi au stade Miloud-Hadefi à 19h00, dans le cadre du deuxième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN-2026).

Les joueuses algériennes, dirigées par le sélectionneur Farid Benstiti, ont rejoint leur lieu de résidence dans une ambiance marquée par l'enthousiasme et la détermination, à la veille de cette rencontre décisive. Elles espèrent signer un bon résultat à domicile afin d'aborder le match retour, prévu le 28 octobre à Douala (Cameroun), dans les meilleures conditions.

Une séance d'entraînement est prévue ce jour à 19h00 sur la pelouse du terrain annexe du stade Miloud-Hadefi, à la même heure que



celle du coup d'envoi du match.

De son côté, la sélection camerounaise, composée de 25 joueuses, est arrivée lundi à Oran. Elle effectuera sa séance d'entraînement officielle mercredi soir à 19h00 également, mais sur la pelouse principale du stade Miloud-Hadefi.

Pour rappel, les Algé-

riennes ont validé leur ticket pour ce second tour en dominant le Soudan du Sud lors du premier tour disputé en février dernier (victoires 5-0 à l'aller et 3-0 au retour). Le Cameroun, de son côté, avait été exempté du premier tour. A noter que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2026 se tiendra du 17 mars au 3 avril 2026.

LIGUE 1 TUNISIENNE (10E JOURNÉE)

L'EST accrochée par l'ES Zarzis (0-0) en l'absence de Belaïli et Tougaï

L'ES Tunis a été tenue en échec en déplacement face à l'ES Zarzis (0-0), en match disputé mercredi, comptant pour la 10^e journée du championnat tunisien de football de Ligue 1.

Yassine Meriah a privé l'Espérance d'une victoire certaine, en ratant un penalty en fin de match (85^e).

Bien qu'il a repris l'entraînement lundi avec le groupe, l'ailier international algérien Youcef Belaïli, rétabli d'une blessure musculaire, n'a pas été retenu pour ce match par l'entraîneur Mahrez Kanzari. Belaïli a été contraint de déclarer forfait pour le match en déplacement, samedi face au Burkina Faso de Rahimo FC (victoire 1-0), lors du 2^e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions. L'autre international algérien des "Sang et Or", le défenseur central Mohamed Amine Tougaï,



est toujours indisponible pour cause de blessure. Avec ce nul, l'EST occupe la troisième place au tableau avec 21 points, à trois longueurs du leader, le Stade Tunisien (24 pts), et à une longueur de son voisin et éternel rival, le Club Africain.



REAL MADRID LES CITIZENS SUIVENT GÜLER

Arda Güler (20 ans, 11 matchs et 3 buts toutes com-

pétitions cette saison) n'a jamais eu un rôle aussi central au Real Madrid. Véritable métronome du jeu de Xabi Alonso et partenaire privilégié de Kylian Mbappé, le meneur de jeu turc réalise un début de saison éblouissant. De quoi attiser les convoitises.

Selon Fanatik, Manchester City continue de suivre de près son évolution et verrait en lui l'un des plus grands talents européens de sa génération. Mais en interne, la réponse madrilène est claire : Güler est intransférable. Son influence dans le système de Xabi Alonso et sa marge de progression importante en font désormais un élément intouchable du projet merengue.

ARSENAL LA RÉPONSE DE GYÖKERES

Après plus d'un mois de disette, Viktor Gyökeres (27 ans, 3 matchs et 1 but en LdC cette saison) a fini par retrouver le chemin des filets avec Arsenal contre l'Atletico Madrid (4-0) mardi en Ligue des Champions. Le travail et les efforts paient enfin, savourer l'attaquant suédois, auteur d'un doublé.

"Nous faisons les bons choix en défense et, lorsque nous avons des occasions dans l'autre sens, nous sommes extrêmement efficaces pour les convertir. Mes deux buts étaient superbes. J'essaie de toujours faire de mon mieux, de travailler dur, d'apporter ma contribution de différentes manières, et les buts finissent bien par arriver tôt ou tard. On veut bien jouer, on veut gagner tous les matchs, mais le chemin est encore long", a réagi l'ancien du Sporting Portugal au micro de l'UEFA après la rencontre.



NAPLES CONTE PRÉVIENT SES JOUEURS

La "saison d'après" est toujours délicate. Naples l'avait prouvé suite à son titre en Serie A glané il y a deux ans, et rebote cette année. En témoigne la lourde défaite concédée sur la pelouse du PSV Eindhoven (2-6) mardi en Ligue des Champions. Déçu, l'entraîneur napolitain Antonio Conte a tenu à rappeler ses joueurs à l'ordre.

"Il y a beaucoup de déception, mais ce genre de soirée n'arrive jamais par hasard. (...) Ce sera une année très, très complexe. Le match d'aujourd'hui doit nous donner un coup d'accélérateur à tous. Pour les 'vieux' du groupe et moi aussi, retrouver la dynamique de la saison dernière. Pour les nouveaux, s'insérer en silence, avec humilité, et travailler. Si nous voulons continuer à grandir et construire quelque chose qui peut rendre fier Naples, nous devons retrouver notre état d'esprit de la saison dernière, où il n'y avait qu'un seul objectif.

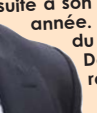
Il n'y avait pas d'objectifs personnels, pas de pensées égoïstes. Il y avait une seule pensée, le bien du Napoli. Nous devons tous revenir à ça. Le bien d'un individu ne sert à rien, le bien collectif est le seul qui compte", a mis en garde le technicien italien en conférence de presse.

BENFICA MOURINHO OPTIMISTE POUR LA QUALIF

Corrigé à Newcastle (0-3) ce mardi, Benfica reste bloqué à zéro point après trois rencontres de Ligue des Champions. Pour autant, José Mourinho demeure assez confiant quant à une potentielle qualification de son équipe pour les barrages.

"J'ai dit à mes joueurs qu'il y avait encore quinze points à prendre. Il reste cinq matchs, ce sera difficile, mais on peut le faire. On n'a pas besoin de gagner les cinq matchs restants. Entre 9 et 11 points, je pense que ce sera suffisant pour se qualifier", a confié l'entraîneur portugais sur Canal+.

Le Bayer Leverkusen, l'Ajazz, Naples, la Juventus et le Real Madrid seront les prochains adversaires des Lisboètes. Il leur faudra terminer dans les 24 premiers pour que la compétition ne s'arrête pas dès le mois de janvier.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

RENCONTRE D'ENVERGURE À DJAMAÂ EL-DJAZAÏR Un dialogue sincère entre l'Algérie et le Royaume-Uni autour du savoir, de la tolérance et de la coopération

Le prestigieux complexe religieux et scientifique de Djamaâ El-Djazair a été un événement d'une rencontre diplomatique et spirituelle de haut niveau. Le recteur, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a reçu M. Hamish Falconer, sous-secrétaire d'État britannique chargé des affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Par Abed Meghit

Cette visite, empreinte de respect mutuel et d'ouverture intellectuelle, a permis aux deux parties d'évoquer la solidité des relations historiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni, ainsi que les perspectives prometteuses d'une coopération culturelle et académique renforcée.

Dès les premiers échanges, Cheikh Al Kacimi Al Hoceini a tenu à rappeler la profondeur des liens séculaires qui unissent les deux nations, fondés sur une estime réciproque et des valeurs partagées de paix, de respect et de dialogue.

Il a exprimé son souhait de voir cette relation « se consolider davantage au service des intérêts communs des deux peuples », tout en soulignant le rôle symbolique et universel de Djamaâ El-Djazair comme haut lieu du savoir, de la foi et du vivre-ensemble. Le rec-

teur a mis en avant la vocation de cette institution monumentale, conçue comme un pont entre les civilisations et un centre d'excellence académique au service de la tolérance, de la modération et de la bienfaisance.

Il a rappelé à ce titre sa conférence donnée à Oxford en avril dernier, où il avait présenté la vision humaniste et spirituelle de l'Algérie à un public composé de diplomates, d'universitaires et de journalistes britanniques.

Cette initiative illustre, selon lui, la volonté de l'Algérie de dialoguer avec le monde sur la base de valeurs partagées, inspirées notamment par l'héritage de grandes figures telles que l'Émir Abdelkader, symbole d'un Islam éclairé et universel.

Abordant la dimension intellectuelle et morale du dialogue interculturel, Cheikh Al Kacimi a mis en lumière le rôle du Centre de recherche en sciences religieuses et dialogue des

civilisations de Djamaâ El-Djazair, qui œuvre à promouvoir une compréhension mutuelle entre les peuples et les religions.

« La valeur du dialogue est intrinsèque à l'Islam », a-t-il insisté, avant de déplorer que les objectifs de ce dialogue universel soient souvent entravés par les politiques de deux poids, deux mesures pratiquées par certains pays occidentaux.

Évoquant la cause palestinienne, il a dénoncé l'injustice persistante subie par le peuple palestinien, dont les droits fondamentaux demeurent bafoués malgré les multiples résolutions internationales.

Selon lui, cette impasse illustre la nécessité urgente de replacer le dialogue au centre des relations humaines et diplomatiques, afin de préserver des valeurs universelles en net recul.

« Sans dialogue sincère et équitable, c'est l'humanité tout entière qui risque la décadence

et l'effondrement moral », a-t-il averti avec gravité.

De son côté, Hamish Falconer a exprimé sa grande admiration pour Djamaâ El-Djazair, qu'il visitait pour la première fois, et s'est dit impressionné par la vision ouverte et constructive du recteur.

Il a salué « l'esprit de coopération et de compréhension mutuelle » exprimé lors de cet échange, tout en évoquant avec fierté sa ville natale de Lincoln, symbole de coexistence religieuse où se côtoient une ancienne cathédrale et deux mosquées.

Cette rencontre cordiale et dense en symboles marque un nouvel élan dans le rapprochement culturel et spirituel entre Alger et Londres.

Elle confirme la volonté commune de bâtir des ponts durables entre les peuples, en faisant du savoir, de la tolérance et du respect mutuel les fondations d'un monde plus équilibré et plus humain.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Le président de la République reçoit le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, M. Maxim Ryzhenkov, et la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

Le président de la République reçoit le président de l'organisation patronale russe Business Russia

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le président de l'organisation patronale russe Business Russia, M. Aleksey Repik.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula.

151^E ASSEMBLÉE DE L'UIP M. Nasri s'entretient à Genève avec la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Namibie

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a eu, mercredi à Genève (Suisse), une rencontre bilatérale avec la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Namibie, Mme Saara Kuugongelwa-Amadhila, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Cette rencontre, tenue en marge de la participation de M. Nasri aux travaux de la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et des réunions connexes, a été l'occasion de "passer en revue les perspectives des relations historiques entre les deux pays et les moyens de hisser la coopération commerciale et économique au niveau de l'excellence des relations politiques marquées par la convergence de vues et des positions sur les questions d'intérêt commun", précise la même source.

Au cours de cette rencontre, M. Nasri a rappelé "les liens étroits unissant les deux pays, forgés dans la lutte commune contre le colonialisme", saluant, par là même, "la position commune caractérisant les relations politiques bilatérales en faveur de la décolonisation en Afrique, à travers le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

"Une position partagée également par les deux pays à l'égard de la cause palestinienne et du droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale", a-t-il ajouté.

Et de souligner que ces positions "traduisent l'attachement de l'Algérie aux principes immuables de sa diplomatie fondée sur le règlement pacifique des conflits", estimant que "la paix demeure le seul garant du développement durable".

Pour sa part, la présidente de l'Assemblée nationale namibienne a salué "la position de l'Algérie en soutien à la Révolution de libération de la Namibie", soulignant que ce capital historique partagé par les deux pays constitue "une base solide pour bâtir un avenir commun".

Elle a également réaffirmé "la convergence de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les causes sahraouie et palestinienne".

Les deux parties ont, par ailleurs, souligné la nécessité de renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays, notamment à travers l'activation des groupes d'amitié et l'intensification des échanges de visites et de délégations, en vue de consolider la coordination dans les foras parlementaires internationaux, conclut le communiqué.

16^E SESSION DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

M. Rezig met en avant depuis Genève le rôle de l'Algérie en tant que trait d'union entre l'Europe et l'Afrique dans les chaînes d'approvisionnement et de distribution

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a mis en avant, mercredi depuis Genève (Suisse), le rôle de l'Algérie en tant que trait d'union stratégique entre l'Europe et l'Afrique et les efforts considérables déployés pour trouver des solutions durables aux problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement et de distribution et contribuer ainsi au renforcement du commerce intra-africain.

Intervenant lors de la table-ronde ministérielle sur les chaînes d'approvisionnement et la logistique commerciale, organisée dans le cadre de la 16^e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), M. Rezig a précisé que, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a entamé la mise en place d'un écosystème intégré de développement des chaînes d'approvisionnement maritimes, à travers la création de nouvelles lignes maritimes reliant l'Algérie à plusieurs pays africains, dont la Mauritanie et le Sénégal. Dans ce

cadre, le ministre a précisé que l'Algérie dispose de 11 grands ports commerciaux, qui seront mis à la disposition des pays africains, notamment ceux sans littoral, grâce à un vaste réseau routier reliant le nord de l'Algérie aux pays de la profondeur africaine, par le biais de la route transsaharienne, qui relie actuellement six pays.

M. Rezig a, en outre, souligné que l'Algérie s'emploie à relier son réseau ferroviaire national aux frontières des pays voisins, afin de leur permettre d'exporter leurs produits et marchandises via les ports algériens, évoquant la mise en oeuvre d'un projet stratégique pour la réalisation d'une route reliant la ville de Tindouf à celle de Zouerate, en Mauritanie, sur une distance de 800 km, constituant ainsi un nouvel axe d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest.

Rappelant que le commerce intra-africain dépend à près de 50% du transport routier, le ministre a appelé à accorder une plus grande importance aux chaînes d'approvisionnement terrestres au regard de leur rôle central dans la réalisation

de l'intégration économique africaine.

Il a également souligné l'engagement de l'Algérie à poursuivre la mise en oeuvre d'un programme ambitieux visant à relier l'Afrique du Nord aux pays du Sahel et à l'Ouest du continent.

La 16^e session de la CNUCED se tient du 20 au 23 octobre au Palais des Nations à Genève, sous le thème "Décider de l'avenir : opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable".

Cette conférence, organisée tous les quatre ans sous les auspices des Nations unies, est l'un des plus importants événements économiques internationaux.

M. Rezig y représente l'Algérie, aux côtés de chefs d'Etat et de Gouvernements et de ministres de 195 Etats membres de la CNUCED, ainsi que des responsables d'organisations internationales, d'économistes lauréats du prix Nobel et de représentants d'organisations de la société civile, de banques de développement et d'institutions financières et commerciales mondiales.

APS